

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 juin 2026 à 19 heures 30

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 44
Délégués ayant donné pouvoir : 9
Délégués votants : 53

Date de convocation du Conseil : 16/06/2026

L'an deux mille vingt six, le vingt trois juin à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : EXCELSIOR - Place Henry Bordeaux - 74200 THONON-LES-BAINS sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS, Président.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE représentée par M. Pascal KREDER
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, M. Olivier JACQUIER
BRETHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVEN : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VANNER
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

ALLINGES : Mme Johane GUICHEN HUCK donne pouvoir à M. François DEVILLE
BONS-EN-CHABLAIS : Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI donne pouvoir à M. Jérôme HASSAN
DOUVAINE : M. Olivier BARRAS donne pouvoir à M. Guillaume DUCROT
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX donne pouvoir à M. Noël MATHIAN
LULLY : M. René GIRARD donne pouvoir à M. Gil THOMAS
THONON-LES-BAINS : Mme Florence LE FUR donne pouvoir à Mme Vanessa LAURENT MICHEL, Mme Sabrina ARENA donne pouvoir à Mme Sandrine DELERCE, M. Christophe ARMINJON donne pouvoir à M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : Mme Charlotte LAFOURCADE donne pouvoir à M. Philipp DALHEIMER

THONON agglomération

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON-LES-BAINS : M. Michel CAPLOT

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA

Secrétaire de séance

M. Guillaume DUCROT a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00235
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DU CHABLAIS (SIAC) - Installation d'un nouveau représentant de Thonon Agglomération

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2025-0011 du 27 mars 2025 approuvant la modification des statuts de la communauté d'agglomération « Thonon Agglomération »,
VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2025-0074 du 26 novembre 2025 approuvant la modification des statuts du SIAC,
VU la délibération n° 2026.00186 du 05 mai 2026 désignant les représentants de Thonon Agglomération au sein du SIAC.

CONSIDERANT la démission de Patrick VOLLMER.
CONSIDERANT que pour l'élection des délégués des EPCI à fiscalité propre au comité d'un syndicat mixte, le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre.
CONSIDERANT que Monsieur Frédéric BARATAY se porte candidat.
CONSIDERANT la possibilité ouverte de déroger à la règle de désignation au scrutin secret.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DESIGNE Monsieur Frédéric BARATAY comme représentant suppléant de Thonon Agglomération auprès du Comité Syndical du SIAC, en remplacement de Monsieur Patrick VOLLMER.
RAPPELE la liste des représentants de Thonon Agglomération au Comité Syndical du SIAC :

Titulaires	Suppléants
Johanne GUICHEN HUCK	François DEVILLE
Isabelle ASNI-DUCHÊNE	Pascal KREDER
Agnès HUBERT	Frédéric BARATAY
Christophe SONGEON	Michèle NEYROUD
Christophe MUGNIER	Pierre DUPERRIER
Michel BURGNARD	Geneviève SECHAUD
Gil THOMAS	Coralie DECOMBARD
Aubert DE PROYARD	Jérôme TRONCHON
Claire CHUINARD	Thomas LAROCHE
Pascal GENOUD	Claude MAURICE
Frédéric GERDIL	Catherine DUBOST MOUCHET
Patrick CONDEVAUX	Fanny BON
Joseph DEAGE	Murielle FILLON
Laurent SAGE	Laëtitia VANNER
Mélanie MARULLAZ-LEQUEUX	René GIRARD
Odile JAKUMEIT	Patrick BONDAZ
Sandrine DETURCHE	Lionel DUJOUX
Frédéric RODRIGUES	Audrey PERIN
Christian BREUZA	Laurent GRILLON
Catherine MARTINERIE	Joseph BERTHE
Noël MATHIAN	Laurent GOSETTO
Cyril DEMOLIS	Eric ANSART
Richard BAUD	Stéphane CARRE
Vanessa LAURENT MICHEL	Emilie JEANNIN
Jean-Baptiste BAUD	Sophie PARRA D'ANDERT

THONON agglomération

Titulaires	Suppléants
Michel CAPLOT	David MARTIN
Guillaume DUCROT	Franck DALIBARD
Philipp DALHEIMER	Charlotte LAFOURCADE
Erick MAGLI	Aline DURET

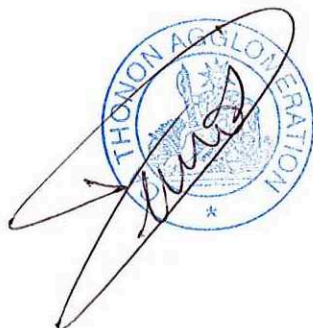
Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président

The image shows a blue circular official stamp of 'THONON AGGLOMERATION' with a star in the center. A large, stylized blue ink signature is written over the stamp.

Le secrétaire de séance

A blue ink signature, appearing to be 'J. Duret', is written in a cursive style.

Télétransmis en Sous-Préfecture le **07 JUIL. 2026**
Publié sur le site internet de l'agglomération, le **07 JUIL. 2026**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 juin 2026 à 19 heures 30

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 44
Délégués ayant donné pouvoir : 9
Délégués votants : 53

Date de convocation du Conseil : 16/06/2026

L'an deux mille vingt six, le vingt trois juin à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : EXCELSIOR - Place Henry Bordeaux - 74200 THONON-LES-BAINS sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS, Président.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE représentée par M. Pascal KREDER
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, M. Olivier JACQUIER
BRETHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVEN : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNEN
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

ALLINGES : Mme Johane GUICHEN HUCK donne pouvoir à M. François DEVILLE
BONS-EN-CHABLAIS : Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI donne pouvoir à M. Jérôme HASSAN
DOUVAINE : M. Olivier BARRAS donne pouvoir à M. Guillaume DUCROT
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX donne pouvoir à M. Noël MATHIAN
LULLY : M. René GIRARD donne pouvoir à M. Gil THOMAS
THONON-LES-BAINS : Mme Florence LE FUR donne pouvoir à Mme Vanessa LAURENT MICHEL, Mme Sabrina ARENA donne pouvoir à Mme Sandrine DELERCE, M. Christophe ARMINJON donne pouvoir à M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : Mme Charlotte LAFOURCADE donne pouvoir à M. Philipp DALHEIMER

THONON agglomération

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON-LES-BAINS : M. Michel CAPLOT

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA

Secrétaire de séance

M. Guillaume DUCROT a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00236

RAPPORT D'ACTIVITE 2025

VU les dispositions de l'article 40 de la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, et plus particulièrement sa traduction au sein de l'article L 5211-39 du CGCT.

CONSIDERANT que le rapport d'activité, obligation légale, est un document de référence qui donne une vision synthétique des actions conduites par la collectivité aussi bien dans les services quotidiens apportés à la population qu'à travers les grands projets d'intérêt communautaire.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

PREND ACTE	du rapport d'activité 2025.
AUTORISE	Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération « Thonon Agglomération » à prendre et réaliser toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment de notifier le présent rapport aux communes membres.

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

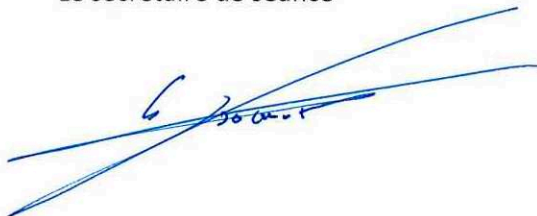
Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Le secrétaire de séance



Télétransmis en Sous-Préfecture le **07 JUIL. 2026**
Publié sur le site internet de l'agglomération, le **07 JUIL. 2026**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 juin 2026 à 19 heures 30

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 44
Délégués ayant donné pouvoir : 9
Délégués votants : 53

Date de convocation du Conseil : 16/06/2026

L'an deux mille vingt six, le vingt trois juin à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : EXCELSIOR - Place Henry Bordeaux - 74200 THONON-LES-BAINS sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS, Président.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE représentée par M. Pascal KREDER
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, M. Olivier JACQUIER
BRENTTHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVEN : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEY : M. Frédéric GERDIL
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNERT
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

ALLINGES : Mme Johane GUICHEN HUCK donne pouvoir à M. François DEVILLE
BONS-EN-CHABLAIS : Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI donne pouvoir à M. Jérôme HASSAN
DOUVAINE : M. Olivier BARRAS donne pouvoir à M. Guillaume DUCROT
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX donne pouvoir à M. Noël MATHIAN
LULLY : M. René GIRARD donne pouvoir à M. Gil THOMAS
THONON-LES-BAINS : Mme Florence LE FUR donne pouvoir à Mme Vanessa LAURENT MICHEL, Mme Sabrina ARENA donne pouvoir à Mme Sandrine DELERCE, M. Christophe ARMINJON donne pouvoir à M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : Mme Charlotte LAFOURCADE donne pouvoir à M. Philipp DALHEIMER

THONON agglomération

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON-LES-BAINS : M. Michel CAPLOT

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA

Secrétaire de séance

M. Guillaume DUCROT a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00237

GLCT VLS - Désignation des représentants de Thonon Agglomération

VU le décret n° 2025-848 du 27 août 2025 fixant la date du renouvellement des conseillers municipaux et communautaires,
VU les statuts du GLCT VLS et la convention de coopération relative au réseau transfrontalier de vélos en libre-service dans la région franco-valdo-genevoise,
VU la délibération n° CC2026.00082 du Conseil Communautaire du 03 mars 2026 approuvant la création d'un GLCT VLS.

CONSIDERANT la nécessité de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant au sein du GLCT VLS.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DESIGNE

- pour le représenter en tant que titulaire au sein du GLCT VLS

Jean-Baptiste BAUD

- en tant que suppléant

Gil THOMAS

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Le secrétaire de séance



Télétransmis en Sous-Préfecture le 07 JUIL. 2026
Publié sur le site internet de l'agglomération, le 07 JUIL. 2026

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 juin 2026 à 19 heures 30

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 44
Délégués ayant donné pouvoir : 9
Délégués votants : 53

Date de convocation du Conseil : 16/06/2026

L'an deux mille vingt six, le vingt trois juin à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : EXCELSIOR - Place Henry Bordeaux - 74200 THONON-LES-BAINS sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS, Président.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE représentée par M. Pascal KREDER
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, M. Olivier JACQUIER
BRENTNONE : M. Michel BURGARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVEN : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAIN : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNEN
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

ALLINGES : Mme Johane GUICHEN HUCK donne pouvoir à M. François DEVILLE
BONS-EN-CHABLAIS : Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI donne pouvoir à M. Jérôme HASSAN
DOUVAIN : M. Olivier BARRAS donne pouvoir à M. Guillaume DUCROT
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX donne pouvoir à M. Noël MATHIAN
LULLY : M. René GIRARD donne pouvoir à M. Gil THOMAS
THONON-LES-BAINS : Mme Florence LE FUR donne pouvoir à Mme Vanessa LAURENT MICHEL, Mme Sabrina ARENA donne pouvoir à Mme Sandrine DELERCE, M. Christophe ARMINJON donne pouvoir à M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : Mme Charlotte LAFOURCADE donne pouvoir à M. Philipp DALHEIMER

THONON agglomération

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON-LES-BAINS : M. Michel CAPLOT

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA

Secrétaire de séance

M. Guillaume DUCROT a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00238

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIAL (CIAS) - Subvention d'équilibre 2026

VU le code de l'action sociale et des familles,
VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2025-0011 du 27 mars 2025 approuvant la modification des statuts de la communauté d'agglomération Thonon Agglomération,
VU la délibération n° CC000211 du Conseil Communautaire de Thonon Agglomération du 30 octobre 2018 relative à la définition de l'intérêt Communautaire de la compétence action sociale,
VU la délibération n° CC2025.00337 du Conseil Communautaire de Thonon Agglomération du 16 décembre 2025 relative à l'adoption du budget principal 2026,
VU la délibération n° CC2026.00250 du Conseil Communautaire de Thonon Agglomération du 23 juin 2026 relative à l'adoption du budget supplémentaire principal 2026.

CONSIDERANT qu'une subvention supplémentaire de 530 406,05 € est nécessaire au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) pour lui permettre d'assumer les dépenses non prévues au budget primitif 2026.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

APPROUVE	l'attribution une subvention complémentaire d'un montant de 530 406,05 € au CIAS.
AUTORISE	le versement de cette subvention complémentaire.
PRECISE	que les crédits seront ouverts au budget supplémentaire du budget Principal.
DONNE	pouvoir à Monsieur le Président pour signer tous les documents relatifs à ce projet.

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Le secrétaire de séance



Télétransmis en Sous-Préfecture le 07 JUIL. 2026
Publié sur le site internet de l'agglomération, le 07 JUIL. 2026

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 juin 2026 à 19 heures 30

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 44
Délégués ayant donné pouvoir : 8
Délégués votants : 52

Date de convocation du Conseil : 16/06/2026

L'an deux mille vingt six, le vingt trois juin à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : EXCELSIOR - Place Henry Bordeaux - 74200 THONON-LES-BAINS sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS, Président.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE représentée par M. Pascal KREDER
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, M. Olivier JACQUIER
BRENTTHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVEN : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNÉ
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, Mme Isabelle PLACE-MARCO, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

ALLINGES : Mme Johane GUICHEN HUCK donne pouvoir à M. François DEVILLE
BONS-EN-CHABLAIS : Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI donne pouvoir à M. Jérôme HASSAN
DOUVAINE : M. Olivier BARRAS donne pouvoir à M. Guillaume DUCROT
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX donne pouvoir à M. Noël MATHIAN
LULLY : M. René GIRARD donne pouvoir à M. Gil THOMAS
THONON-LES-BAINS : Mme Florence LE FUR donne pouvoir à Mme Vanessa LAURENT MICHEL, Mme Sabrina ARENA donne pouvoir à Mme Sandrine DELERCE, M. Christophe ARMINJON donne pouvoir à M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : Mme Charlotte LAFOURCADE donne pouvoir à M. Philipp DALHEIMER

THONON agglomération

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON-LES-BAINS : M. Michel CAPLOT

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA

Secrétaire de séance

M. Guillaume DUCROT a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00239

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - Budget Principal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus spécialement l'article L1612-12,
VU le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 du Budget Principal,
VU le Compte Financier Unique 2025 du Budget Principal.

CONSIDERANT que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU.

CONSIDERANT que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et du compte de résultat synthétiques, ainsi que des taux des contributions et produits afférents.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DELIBERE sans que Monsieur Christophe ARMINJON, dont le compte administratif 2025 est examiné, ne prenne part au vote, conformément à l'article L 2121-14 du CGCT.

CONSTATE que la procédure de confection du Compte Financier Unique est commune à l'ordonnateur et au comptable public, qu'elle est entièrement dématérialisée, et que l'état des contrôles du CFU met en évidence la stricte concordance entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable public.

APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 du Budget Principal.

ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous.

2025	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes	56 348 333,76	7 484 482,83	63 832 816,59
Dépenses	55 734 390,21	17 690 460,16	73 424 850,37
Résultat de l'exercice	613 943,55	-10 205 977,33	-9 592 033,78
Résultat reporté N-1	9 492 939,27	3 579 152,05	13 072 091,32
Résultat de clôture	10 106 882,82	-6 626 825,28	3 480 057,54
Reste à réaliser		2 789 671,06	2 789 671,06
Résultat net de clôture	10 106 882,82	-3 837 154,22	6 269 728,60

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Le secrétaire de séance



Télétransmis en Sous-Préfecture le 07 JUIL. 2026
Publié sur le site internet de l'agglomération, le 07 JUIL. 2026

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 juin 2026 à 19 heures 30

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 44
Délégués ayant donné pouvoir : 8
Délégués votants : 52

Date de convocation du Conseil : 16/06/2026

L'an deux mille vingt six, le vingt trois juin à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : EXCELSIOR - Place Henry Bordeaux - 74200 THONON-LES-BAINS sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS, Président.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE représentée par M. Pascal KREDER
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, M. Olivier JACQUIER
BRETHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVEN : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VANNER
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

ALLINGES : Mme Johane GUICHEN HUCK donne pouvoir à M. François DEVILLE
BONS-EN-CHABLAIS : Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI donne pouvoir à M. Jérôme HASSAN
DOUVAINE : M. Olivier BARRAS donne pouvoir à M. Guillaume DUCROT
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX donne pouvoir à M. Noël MATHIAN
LULLY : M. René GIRARD donne pouvoir à M. Gil THOMAS
THONON-LES-BAINS : Mme Florence LE FUR donne pouvoir à Mme Vanessa LAURENT MICHEL, Mme Sabrina ARENA donne pouvoir à Mme Sandrine DELERCE, M. Christophe ARMINJON donne pouvoir à M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : Mme Charlotte LAFOURCADE donne pouvoir à M. Philipp DALHEIMER

THONON agglomération

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON-LES-BAINS : M. Michel CAPLOT

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA

Secrétaire de séance

M. Guillaume DUCROT a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00240
COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - Budget annexe Assainissement

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus spécialement l'article L1612-12,
VU le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 du budget Assainissement,
VU le Compte Financier Unique 2025 du budget Assainissement.

CONSIDERANT que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU.
CONSIDERANT que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et du compte de résultat synthétiques, ainsi que des taux des contributions et produits afférents.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DELIBERE sans que Monsieur Christophe ARMINJON, dont le compte administratif 2025 est examiné, ne prenne part au vote, conformément à l'article L 2121-14 du CGCT.

CONSTATE que la procédure de confection du Compte Financier Unique est commune à l'ordonnateur et au comptable public, qu'elle est entièrement dématérialisée, et que l'état des contrôles du CFU met en évidence la stricte concordance entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable public.

APPROUVE Le Compte Financier Unique 2025 du budget Assainissement.

ARRÊTE Les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes	12 049 741,48	3 621 732,82	15 671 474,30
Dépenses	10 278 078,26	3 134 377,46	13 412 455,72
Résultat de l'exercice	1 771 663,22	487 355,36	2 259 018,58
Résultat reporté N-1	39 307 791,32	1 337 893,16	40 645 684,48
Résultat de clôture 2025	41 079 454,54	1 825 248,52	42 904 703,06
Restes à réaliser		2 179 532,40	2 179 532,40
Résultat net de clôture 2025	41 079 454,54	4 004 780,92	45 084 235,46

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus
Ont signé au registre :
Le Président et le secrétaire de séance
Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Le secrétaire de séance



Télétransmis en Sous-Préfecture le 07 JUIL. 2026
Publié sur le site internet de l'agglomération, le 07 JUIL. 2026

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 juin 2026 à 19 heures 30

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 44
Délégués ayant donné pouvoir : 8
Délégués votants : 52

Date de convocation du Conseil : 16/06/2026

L'an deux mille vingt six, le vingt trois juin à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : EXCELSIOR - Place Henry Bordeaux - 74200 THONON-LES-BAINS sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS, Président.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE représentée par M. Pascal KREDER
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, M. Olivier JACQUIER
BRENTHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVEN : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNER
MARGENCEL : M. Patrick BONDZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

ALLINGES : Mme Johane GUICHEN HUCK donne pouvoir à M. François DEVILLE
BONS-EN-CHABLAIS : Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI donne pouvoir à M. Jérôme HASSAN
DOUVAINE : M. Olivier BARRAS donne pouvoir à M. Guillaume DUCROT
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX donne pouvoir à M. Noël MATHIAN
LULLY : M. René GIRARD donne pouvoir à M. Gil THOMAS
THONON-LES-BAINS : Mme Florence LE FUR donne pouvoir à Mme Vanessa LAURENT MICHEL, Mme Sabrina ARENA donne pouvoir à Mme Sandrine DELERCE, M. Christophe ARMINJON donne pouvoir à M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : Mme Charlotte LAFOURCADE donne pouvoir à M. Philipp DALHEIMER

THONON agglomération

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON-LES-BAINS : M. Michel CAPLOT

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA

Secrétaire de séance

M. Guillaume DUCROT a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00241

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - Budget annexe Eau Potable

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus spécialement l'article L1612-12,
VU le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 du budget Eau Potable,
VU le Compte Financier Unique 2025 du budget Eau Potable.

CONSIDERANT que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU.

CONSIDERANT que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et du compte de résultat synthétiques, ainsi que des taux des contributions et produits afférents.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DELIBERE sans que Monsieur Christophe ARMINJON, dont le compte administratif 2025 est examiné, ne prenne part au vote, conformément à l'article L 2121-14 du CGCT.

CONSTATE que la procédure de confection du Compte Financier Unique est commune à l'ordonnateur et au comptable public, qu'elle est entièrement dématérialisée, et que l'état des contrôles du CFU met en évidence la stricte concordance entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable public.

APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 du budget Eau Potable.
ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes	12 797 978,62	3 844 944,12	16 642 922,74
Dépenses	11 117 789,23	6 978 737,08	18 096 526,31
Résultat de l'exercice	1 680 189,39	- 3 133 792,96	- 1 453 603,57
Résultat reporté N-1	5 089 345,41	1 177 456,38	6 266 801,79
Résultat de clôture 2025	6 769 534,80	- 1 956 336,58	4 813 198,22
Restes à réaliser		- 883 157,29	- 883 157,29
Résultat net de clôture 2025	6 769 534,80	- 2 839 493,87	3 930 040,93

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

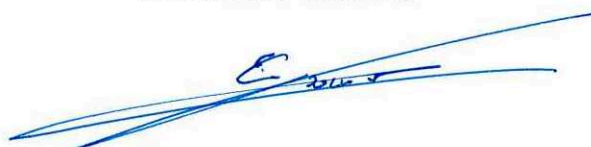
Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Le secrétaire de séance



Télétransmis en Sous-Préfecture le 07 JUIL. 2026
Publié sur le site internet de l'agglomération, le 07 JUIL. 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 juin 2026 à 19 heures 30

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 44
Délégués ayant donné pouvoir : 8
Délégués votants : 52

Date de convocation du Conseil : 16/06/2026

L'an deux mille vingt six, le vingt trois juin à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : EXCELSIOR - Place Henry Bordeaux - 74200 THONON-LES-BAINS sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS, Président.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE représentée par M. Pascal KREDER
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, M. Olivier JACQUIER
BRENTHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVEN : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNEN
MARGENCEL : M. Patrick BONDAS
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

ALLINGES : Mme Johane GUICHEN HUCK donne pouvoir à M. François DEVILLE
BONS-EN-CHABLAIS : Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI donne pouvoir à M. Jérôme HASSAN
DOUVAINE : M. Olivier BARRAS donne pouvoir à M. Guillaume DUCROT
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX donne pouvoir à M. Noël MATHIAN
LULLY : M. René GIRARD donne pouvoir à M. Gil THOMAS
THONON-LES-BAINS : Mme Florence LE FUR donne pouvoir à Mme Vanessa LAURENT MICHEL, Mme Sabrina ARENA donne pouvoir à Mme Sandrine DELERCE, M. Christophe ARMINJON donne pouvoir à M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : Mme Charlotte LAFOURCADE donne pouvoir à M. Philipp DALHEIMER

THONON agglomération

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON-LES-BAINS : M. Michel CAPLOT

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA

Secrétaire de séance

M. Guillaume DUCROT a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00242

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - Budget annexe déchets ordures ménagères

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus spécialement l'article L1612-12,
VU le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 du budget annexe déchets ordures ménagères,
VU le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe déchets ordures ménagères.

CONSIDERANT que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU.

CONSIDERANT que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et du compte de résultat synthétiques, ainsi que des taux des contributions et produits afférents.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DELIBERE sans que Monsieur Christophe ARMINJON, dont le compte administratif 2025 est examiné, ne prenne part au vote, conformément à l'article L 2121-14 du CGCT.

CONSTATE que la procédure de confection du Compte Financier Unique est commune à l'ordonnateur et au comptable public, qu'elle est entièrement dématérialisée, et que l'état des contrôles du CFU met en évidence la stricte concordance entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable public.

APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe déchets ordures ménagères.

ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes	16 103 366,43	1 553 339,43	17 656 708,86
Dépenses	15 502 986,26	2 884 404,74	18 387 391,00
Résultat de l'exercice	600 380,17	- 1 331 065,31	- 730 685,14
Résultat reporté N-1	8 116 167,70	118 999,33	8 235 167,03
Résultat de clôture 2025	8 716 547,87	- 1 212 065,98	7 504 481,89
Restes à réaliser		- 211 200,77	- 211 200,77
Résultat net de clôture 2025	8 716 547,87	- 1 423 266,75	7 293 281,12

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Le secrétaire de séance



Télétransmis en Sous-Préfecture le 07 JUIL. 2026
Publié sur le site internet de l'agglomération, le 07 JUIL. 2026

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 juin 2026 à 19 heures 30

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 44
Délégués ayant donné pouvoir : 8
Délégués votants : 52

Date de convocation du Conseil : 16/06/2026

L'an deux mille vingt six, le vingt trois juin à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : EXCELSIOR - Place Henry Bordeaux - 74200 THONON-LES-BAINS sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS, Président.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE représentée par M. Pascal KREDER
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, M. Olivier JACQUIER
BRENTHONNE : M. Michel BURGARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVEN : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAIN : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNEN
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

ALLINGES : Mme Johane GUICHEN HUCK donne pouvoir à M. François DEVILLE
BONS-EN-CHABLAIS : Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI donne pouvoir à M. Jérôme HASSAN
DOUVAIN : M. Olivier BARRAS donne pouvoir à M. Guillaume DUCROT
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX donne pouvoir à M. Noël MATHIAN
LULLY : M. René GIRARD donne pouvoir à M. Gil THOMAS
THONON-LES-BAINS : Mme Florence LE FUR donne pouvoir à Mme Vanessa LAURENT MICHEL, Mme Sabrina ARENA donne pouvoir à Mme Sandrine DELERCE, M. Christophe ARMINJON donne pouvoir à M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : Mme Charlotte LAFOURCADE donne pouvoir à M. Philipp DALHEIMER

THONON agglomération

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON-LES-BAINS : M. Michel CAPLOT

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA

Secrétaire de séance

M. Guillaume DUCROT a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00243

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - Budget annexe Développement Economique

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus spécialement l'article L1612-12,
VU le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 du budget annexe développement économique,
VU le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe développement économique.

CONSIDERANT que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU.

CONSIDERANT que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et du compte de résultat synthétiques, ainsi que des taux des contributions et produits afférents.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DELIBERE sans que Monsieur Christophe ARMINJON, dont le compte administratif 2025 est examiné, ne prenne part au vote, conformément à l'article L 2121-14 du CGCT.

CONSTATE que la procédure de confection du Compte Financier Unique est commune à l'ordonnateur et au comptable public, qu'elle est entièrement dématérialisée, et que l'état des contrôles du CFU met en évidence la stricte concordance entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable public.

APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe développement économique

ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes	565 197,32	653 805,17	1 219 002,49
Dépenses	565 197,32	859 641,33	1 424 838,65
Résultat de l'exercice	0	- 205 836,16	- 205 836,16
Résultat reporté N-1	0	-232 790,8	-232 790,80
Résultat de clôture 2025	0	- 438 626,96	-438 626,96
Restes à réaliser		- 84 400,47	-84 400,47
Résultat net de clôture 2025	0	- 523 027,43	- 523 027,43

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Le secrétaire de séance



Télétransmis en Sous-Préfecture le 07 JUIL. 2026

Publié sur le site internet de l'agglomération, le 07 JUIL. 2026

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 juin 2026 à 19 heures 30

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 44
Délégués ayant donné pouvoir : 8
Délégués votants : 52

Date de convocation du Conseil : 16/06/2026

L'an deux mille vingt six, le vingt trois juin à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : EXCELSIOR - Place Henry Bordeaux - 74200 THONON-LES-BAINS sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS, Président.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE représentée par M. Pascal KREDER
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, M. Olivier JACQUIER
BRETHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVEN : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VANNER
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

ALLINGES : Mme Johane GUICHEN HUCK donne pouvoir à M. François DEVILLE
BONS-EN-CHABLAIS : Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI donne pouvoir à M. Jérôme HASSAN
DOUVAINE : M. Olivier BARRAS donne pouvoir à M. Guillaume DUCROT
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX donne pouvoir à M. Noël MATHIAN
LULLY : M. René GIRARD donne pouvoir à M. Gil THOMAS
THONON-LES-BAINS : Mme Florence LE FUR donne pouvoir à Mme Vanessa LAURENT MICHEL, Mme Sabrina ARENA donne pouvoir à Mme Sandrine DELERCE, M. Christophe ARMINJON donne pouvoir à M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : Mme Charlotte LAFOURCADE donne pouvoir à M. Philipp DALHEIMER

THONON agglomération

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON-LES-BAINS : M. Michel CAPLOT

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA

Secrétaire de séance

M. Guillaume DUCROT a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00244

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - Budget annexe zones d'activités

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus spécialement l'article L1612-12,
VU le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 du budget annexe zones d'activités,
VU le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe zones d'activités.

CONSIDERANT que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU.

CONSIDERANT que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et du compte de résultat synthétiques, ainsi que des taux des contributions et produits afférents.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DELIBERE sans que Monsieur Christophe ARMINJON, dont le compte administratif 2025 est examiné, ne prenne part au vote, conformément à l'article L 2121-14 du CGCT.

CONSTATE que la procédure de confection du Compte Financier Unique est commune à l'ordonnateur et au comptable public, qu'elle est entièrement dématérialisée, et que l'état des contrôles du CFU met en évidence la stricte concordance entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable public.

APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe zones d'activités
ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes	8 732 147,19	8 580 782,49	17 312 929,68
Dépenses	8 732 147,19	8 145 906,01	16 878 053,20
Résultat de l'exercice	0	434 876,48	434 876,48
Résultat reporté N-1	-4 908,00	- 6 156 297,68	6 161 205,68
Résultat de clôture 2025	- 4 908,00	- 5 721 421,20	- 5 726 329,20
Restes à réaliser		0	0
Résultat net de clôture 2025	- 4 908,00	- 5 721 421,20	- 5 726 329,20

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

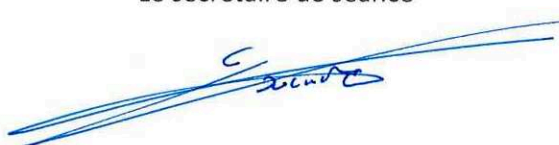
Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Le secrétaire de séance



Télétransmis en Sous-Préfecture le 07 JUIL. 2026
Publié sur le site internet de l'agglomération, le 07 JUIL. 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 juin 2026 à 19 heures 30

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 44
Délégués ayant donné pouvoir : 8
Délégués votants : 52

Date de convocation du Conseil : 16/06/2026

L'an deux mille vingt six, le vingt trois juin à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : EXCELSIOR - Place Henry Bordeaux - 74200 THONON-LES-BAINS sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS, Président.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE représentée par M. Pascal KREDER
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, M. Olivier JACQUIER
BRENTHONNE : M. Michel BURGARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVEN : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNEN
MARGENCEL : M. Patrick BONDAS
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

ALLINGES : Mme Johane GUICHEN HUCK donne pouvoir à M. François DEVILLE
BONS-EN-CHABLAIS : Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI donne pouvoir à M. Jérôme HASSAN
DOUVAINE : M. Olivier BARRAS donne pouvoir à M. Guillaume DUCROT
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX donne pouvoir à M. Noël MATHIAN
LULLY : M. René GIRARD donne pouvoir à M. Gil THOMAS
THONON-LES-BAINS : Mme Florence LE FUR donne pouvoir à Mme Vanessa LAURENT MICHEL, Mme Sabrina ARENA donne pouvoir à Mme Sandrine DELERCE, M. Christophe ARMINJON donne pouvoir à M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : Mme Charlotte LAFOURCADE donne pouvoir à M. Philipp DALHEIMER

THONON agglomération

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON-LES-BAINS : M. Michel CAPLOT

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA

Secrétaire de séance

M. Guillaume DUCROT a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00246

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025- Budget annexe Transport à la demande

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus spécialement l'article L1612-12,
VU le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 du budget annexe transport à la demande,
VU le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe transport à la demande.

CONSIDERANT que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU.

CONSIDERANT que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et du compte de résultat synthétiques, ainsi que des taux des contributions et produits afférents.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DELIBERE sans que Monsieur Christophe ARMINJON, dont le compte administratif 2025 est examiné, ne prenne part au vote, conformément à l'article L 2121-14 du CGCT.

CONSTATE que la procédure de confection du Compte Financier Unique est commune à l'ordonnateur et au comptable public, qu'elle est entièrement dématérialisée, et que l'état des contrôles du CFU met en évidence la stricte concordance entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable public.

APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe transport à la demande.
ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes	274 235,50	0	274 235,50
Dépenses	314 689,26	0	314 689,26
Résultat de l'exercice	- 40 453,76	0	- 40 453,76
Résultat reporté N-1	62 944,88	0	62 944,88
Résultat de clôture 2025	22 491,12	0	22 491,12
Restes à réaliser		0	
Résultat net de clôture 2025	22 491,12	0	22 491,12

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Le secrétaire de séance



Télétransmis en Sous-Préfecture le 07 JUL. 2026

Publié sur le site internet de l'agglomération, le 07 JUL. 2026

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 juin 2026 à 19 heures 30

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 44
Délégués ayant donné pouvoir : 9
Délégués votants : 53

Date de convocation du Conseil : 16/06/2026

L'an deux mille vingt six, le vingt trois juin à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : EXCELSIOR - Place Henry Bordeaux - 74200 THONON-LES-BAINS sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS, Président.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE représentée par M. Pascal KREDER
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, M. Olivier JACQUIER
BRENTTHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVENES : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNER
MARGENCEL : M. Patrick BONDAS
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

ALLINGES : Mme Johane GUICHEN HUCK donne pouvoir à M. François DEVILLE
BONS-EN-CHABLAIS : Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI donne pouvoir à M. Jérôme HASSAN
DOUVAINE : M. Olivier BARRAS donne pouvoir à M. Guillaume DUCROT
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX donne pouvoir à M. Noël MATHIAN
LULLY : M. René GIRARD donne pouvoir à M. Gil THOMAS
THONON-LES-BAINS : Mme Florence LE FUR donne pouvoir à Mme Vanessa LAURENT MICHEL, Mme Sabrina ARENA donne pouvoir à Mme Sandrine DELERCE, M. Christophe ARMINJON donne pouvoir à M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : Mme Charlotte LAFOURCADE donne pouvoir à M. Philipp DALHEIMER

THONON agglomération

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON-LES-BAINS : M. Michel CAPLOT

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA

Secrétaire de séance

M. Guillaume DUCROT a été élu secrétaire

THONON

agglomération

N° CC2026.00247

AFFECTATION DES RESULTATS 2025

VU les articles L5211-1, L2311-5 et R2311-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les délibérations n° CC2026.00239 à n° CC2025.00246 du Conseil Communautaire de Thonon Agglomération du 23 juin 2026 relative au vote des CFU 2025.

CONSIDERANT l'obligation de statuer sur l'affectation des résultats de l'exercice 2025 apparaissant aux comptes financiers uniques.

CONSIDERANT que l'affectation ne porte que sur le résultat de fonctionnement (les soldes d'investissement sont automatiquement repris en investissement).

CONSIDERANT que les règles d'affectation du résultat de fonctionnement sont les suivantes :

- Si le résultat de la section d'investissement est négatif, le résultat de fonctionnement doit être affecté pour ce montant à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (affectation à l'article 1068).

Le reliquat peut ensuite être affecté librement : soit il est reporté en recettes de fonctionnement (au 002) soit il est affecté en investissement (affectation à l'article 1068).

- Si le résultat de la section d'investissement est positif ou nul, il n'existe aucune contrainte de devoir affecter tout ou partie du résultat de la section de fonctionnement en investissement.

CONSIDERANT que les Comptes Financiers Uniques 2025 font apparaitre les résultats suivants pour chaque budget :

	Résultats de fonctionnement	Résultats d'investissement	Total
Budget principal	10 106 882,82	-3 837 154,22	6 269 728,60
Budget annexe assainissement	41 079 454,54	4 004 780,92	45 084 235,46
Budget annexe eau potable	6 769 534,80	-2 839 493,87	3 930 040,93
Budget annexe déchets ordures ménagères	8 716 547,87	-1 423 266,75	7 293 281,12
Budget annexe développement économique	0	-523 027,43	-523 027,43
Budget annexe zones d'activités	-4 908,00	-5 721 421,20	-5 726 329,20
Budget annexe location de locaux aménagés	111 345,23	74 720,98	186 066,21
Budget annexe transport à la demande	22 491,12	0	22 491,12

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- AFFECTE

le résultat de fonctionnement du budget principal comme suit : la somme de 3 837 154,22 € est affectée au compte 1068 excédents de fonctionnement capitalisés pour couvrir le déficit de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser, la somme de 6 269 728,60 € est affectée en fonctionnement au chapitre 002 résultat de fonctionnement reporté.
- AFFECTE

le résultat de fonctionnement du budget annexe assainissement comme suit : le résultat de fonctionnement de 41 079 454,54 € est intégralement affecté en section de fonctionnement, le résultat d'investissement étant excédentaire.
- AFFECTE

le résultat de fonctionnement du budget annexe eau potable comme suit : la somme de 2 839 493,87 € est affectée au compte 1068 excédents de fonctionnement capitalisés pour couvrir le déficit de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser, la somme de 3 930 040,93 € est

THONON agglomération

	affectée en fonctionnement au chapitre 002 résultat de fonctionnement reporté.
AFFECTE	le résultat de fonctionnement du budget annexe déchets ordures ménagère comme suit : la somme de 1 423 266,75 € est affectée au compte 1068 excédents de fonctionnement capitalisés pour couvrir le déficit de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser, la somme de 7 293 281,12 € est affectée en fonctionnement au chapitre 002 résultat de fonctionnement reporté.
CONSTATE	que le budget annexe développement économique ne dispose pas de résultat à affecter.
CONSTATE	que le budget annexe zones d'activités dispose d'un résultat de fonctionnement négatif à reprendre en section de fonctionnement.
AFFECTE	le résultat de fonctionnement du budget annexe location de locaux aménagés comme suit : le résultat de fonctionnement de 111 345,23 € est intégralement affecté en section de fonctionnement, le résultat d'investissement étant excédentaire.
AFFECTE	le résultat de fonctionnement du budget annexe transport à la demande comme suit : le résultat de fonctionnement de 22 491,12 € est intégralement affecté en section de fonctionnement, le résultat d'investissement étant nul.

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Le secrétaire de séance

A large, stylized handwritten signature in blue ink.

Télétransmis en Sous-Préfecture le 07 JUIL. 2026

Publié sur le site internet de l'agglomération, le 07 JUIL. 2026

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 juin 2026 à 19 heures 30

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 44
Délégués ayant donné pouvoir : 9
Délégués votants : 53

Date de convocation du Conseil : 16/06/2026

L'an deux mille vingt six, le vingt trois juin à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : EXCELSIOR - Place Henry Bordeaux - 74200 THONON-LES-BAINS sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS, Président.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE représentée par M. Pascal KREDER
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, M. Olivier JACQUIER
BRENTHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVEN : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNEN
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

ALLINGES : Mme Johane GUICHEN HUCK donne pouvoir à M. François DEVILLE
BONS-EN-CHABLAIS : Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI donne pouvoir à M. Jérôme HASSAN
DOUVAINE : M. Olivier BARRAS donne pouvoir à M. Guillaume DUCROT
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX donne pouvoir à M. Noël MATHIAN
LULLY : M. René GIRARD donne pouvoir à M. Gil THOMAS
THONON-LES-BAINS : Mme Florence LE FUR donne pouvoir à Mme Vanessa LAURENT MICHEL, Mme Sabrina ARENA donne pouvoir à Mme Sandrine DELERCE, M. Christophe ARMINJON donne pouvoir à M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : Mme Charlotte LAFOURCADE donne pouvoir à M. Philipp DALHEIMER

THONON agglomération

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON-LES-BAINS : M. Michel CAPLOT

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA

Secrétaire de séance

M. Guillaume DUCROT a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00248

AP/CP - Budget Principal 2026

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment ses articles L2311-3 et L2311-9,
VU l'instruction budgétaire M57 à compter du 1^{er} janvier 2024,
VU la délibération n° CC2019.00633 du Conseil Communautaire du 26 novembre 2019 instaurant le régime des autorisations de programme et son règlement financier pour l'agglomération,
VU la délibération n° CC2025.00281 du Conseil Communautaire du 25 novembre 2025 portant débat sur les orientations budgétaires 2026 rappelant la mise en place d'autorisation de programme et crédits de paiement,
VU la délibération n° CC2025.00328 du Conseil Communautaire du 16 décembre 2025 modifiant les Autorisations de programmes et crédits de paiements,
VU la délibération n° CC2025.00337 du Conseil Communautaire du 16 décembre 2025 adoptant le budget primitif 2026.

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de statuer sur les Autorisations de Programme et Crédits de Paiement dans le prolongement pour le vote du budget supplémentaire 2026.

CONSIDERANT la reprise et l'actualisation des autorisations de programmes et crédits de paiements.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

APPROUVE la répartition prévisionnelle des crédits de paiement conformément au tableau ci-dessous :

	Intitulé de l'opération	Crédits de paiement								Total Autorisation de Programme
		Total réalisé avant 2024	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	
AP/CP voté 2026	AP-2021 - 02 - CONSTRUCTION D UN COMPLEXE SPORTIF INTERCOMMUNAL (Gymnase + piscine) DOUVAINE	19 680	0	622 000	2 085 000	6 695 000	17 370 000	10 360 900		37 152 580
Révision proposée BS 2026		19 680	0	304 307	2 085 000	11 581 000	11 491 600	11 670 993		37 152 580
AP/CP voté 2026	AP-2021 - 03 - RECONSTRUCTION DE LA BASE NAUTIQUE DES CLERGES THONON LES BAINS	38 720	31 881	335 900	1 500 000	3 400 000	1 523 870	1 528 869		8 359 240
Révision proposée BS 2026		38 720	31 881	20 118	800 000	3 400 000	2 223 870	1 844 651		8 359 240
AP/CP voté 2026	AP-2023 - 19 - RESTRUCTURATION ET OPTIMISATION DES LOCAUX	0	16 380	100 000	100 000	11 350 000	13 268 620			24 835 000
Révision proposée BS 2026		0	16 380	5 742	100 000	500 000	12 106 439	12 106 439		24 835 000
AP/CP voté 2026	AP-2022 - 07 - ACQUISITION BUS	0	1 294 880	705 120	750 000	600 000	450 000			3 800 000
Révision proposée BS 2026		0	1 294 880	631 367	750 000	600 000	523 752			3 800 000
AP/CP voté 2026	AP-2022 - 10 - SECURISATIONS DES ARRETS	756 489	771 249	1 808 751	1 500 000	1 056 511				5 893 000
Révision proposée BS 2026		756 489	771 249	1 536 579	2 172 172	656 511				5 893 000
AP/CP voté 2026	AP-2023 - 12 - PROGRAMME LOCAL DE L HABITAT	361 950	431 150	1 085 998	600 000	758 574	758 574	917 148	1 155 201	6 068 595
Révision proposée BS 2026		361 950	431 150	430 850	600 000	758 574	758 574	917 148	1 810 349	6 068 595
AP/CP voté 2026	AP-2022 - 09 - PEM PERRIGNIER	0	426 265	60 621	1 713 114					2 200 000
Révision proposée BS 2026		0	426 265	60 621	650 114					1 137 000
AP/CP voté 2026	Total AP/CP	1 176 839	2 971 805	4 718 390	8 248 114	23 860 085	33 371 064	12 806 917	1 155 201	88 308 415
Révision proposée budget Supplémentaire 2026		1 176 839	2 971 805	2 989 584	7 157 286	17 496 085	27 104 235	26 539 231	1 810 349	87 245 415

PRECISE que les crédits de paiements prévisionnels seront ouverts au budget supplémentaire 2026.

THONON agglomération

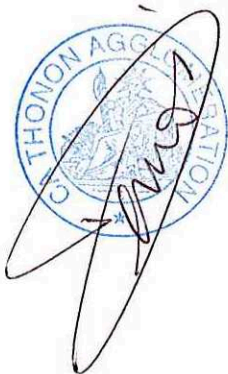
Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

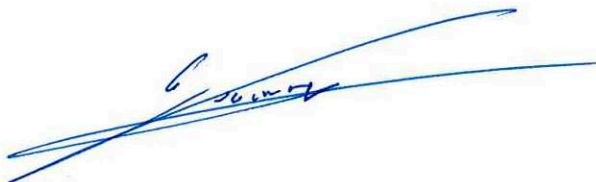
Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président

The image shows the official seal of Thonon Agglomération, which is a circular emblem containing a stylized mountain and water scene. Overlaid on this seal is a handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Le secrétaire de séance

The image shows a handwritten signature in blue ink, consisting of a series of fluid, connected strokes that form a cursive script.

Télétransmis en Sous-Préfecture le 07 JUIL. 2026
Publié sur le site internet de l'agglomération, le 07 JUIL. 2026

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 juin 2026 à 19 heures 30

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 44
Délégués ayant donné pouvoir : 9
Délégués votants : 53

Date de convocation du Conseil : 16/06/2026

L'an deux mille vingt six, le vingt trois juin à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : EXCELSIOR - Place Henry Bordeaux - 74200 THONON-LES-BAINS sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS, Président.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE représentée par M. Pascal KREDER
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, M. Olivier JACQUIER
BRETHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVEN : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAIN : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNEN
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

ALLINGES : Mme Johane GUICHEN HUCK donne pouvoir à M. François DEVILLE
BONS-EN-CHABLAIS : Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI donne pouvoir à M. Jérôme HASSAN
DOUVAIN : M. Olivier BARRAS donne pouvoir à M. Guillaume DUCROT
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX donne pouvoir à M. Noël MATHIAN
LULLY : M. René GIRARD donne pouvoir à M. Gil THOMAS
THONON-LES-BAINS : Mme Florence LE FUR donne pouvoir à Mme Vanessa LAURENT MICHEL, Mme Sabrina ARENA donne pouvoir à Mme Sandrine DELERCE, M. Christophe ARMINJON donne pouvoir à M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : Mme Charlotte LAFOURCADE donne pouvoir à M. Philipp DALHEIMER

THONON agglomération

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON-LES-BAINS : M. Michel CAPLOT

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA

Secrétaire de séance

M. Guillaume DUCROT a été élu secrétaire

THONON

agglomération

N° CC2026.00249
AP/CP 01- Points d'Apports Volontaire (PAV) - Déploiement de l'Apport Volontaire - Budget déchets ordures ménagères 2026

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2311-3 et R 2311-9,
VU l'instruction budgétaire et comptable M57,
VU la délibération n° CC000633 du Conseil Communautaire du 26 novembre 2019 instaurant le régime des autorisations de programme et son règlement financier pour l'agglomération,
VU la délibération n° CC000682 du Conseil communautaire du 17 décembre 2019 créant l'autorisation de programme n°AP01 Déploiement de l'Apport Volontaire,
VU la délibération n° CC2025.00331 du Conseil Communautaire du 16 décembre 2025 actualisant l'autorisation de programme n°AP01 Déploiement de l'Apport Volontaire.

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de statuer sur les Autorisations de Programme et Crédits de Paiement pour le vote du budget supplémentaire 2026.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

APPROUVE l'actualisation de l'autorisation de programme et des crédits de paiement comme suit :

Budget Déchets Ordures Ménagères	Intitulé de l'opération	Crédits de paiement								Total Autorisation de Programme
		Total réalisé avant 2024	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	
AP/CP voté en BP 2026 Révision proposée au BS 2026	AP/CP 01 Déploiement de l'apport volontaire	3 313 807	3 011 395	4 552 000	3 204 000	2 688 798				16 770 000
		3 313 807	3 011 395	2 305 285	3 114 000	5 025 513				16 770 000
AP/CP voté en BP 2026 Révision proposée au BS 2026	Total AP/CP	3 313 807	3 011 395	4 552 000	3 204 000	2 688 798	0	0	0	16 770 000
		3 313 807	3 011 395	2 305 285	3 114 000	5 025 513	0	0	0	16 770 000

PRECISE que les crédits de paiements sont ouverts au budget 2026.

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus
Ont signé au registre :
Le Président et le secrétaire de séance
Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Le secrétaire de séance



Télétransmis en Sous-Préfecture le 07 JUIL. 2026
Publié sur le site internet de l'agglomération, le 07 JUIL. 2026

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 juin 2026 à 19 heures 30

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 44
Délégués ayant donné pouvoir : 9
Délégués votants : 53

Date de convocation du Conseil : 16/06/2026

L'an deux mille vingt six, le vingt trois juin à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : EXCELSIOR - Place Henry Bordeaux - 74200 THONON-LES-BAINS sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS, Président.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE représentée par M. Pascal KREDER
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, M. Olivier JACQUIER
BRENTTHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVEN : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GARDIL
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNEN
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

ALLINGES : Mme Johane GUICHEN HUCK donne pouvoir à M. François DEVILLE
BONS-EN-CHABLAIS : Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI donne pouvoir à M. Jérôme HASSAN
DOUVAINE : M. Olivier BARRAS donne pouvoir à M. Guillaume DUCROT
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX donne pouvoir à M. Noël MATHIAN
LULLY : M. René GIRARD donne pouvoir à M. Gil THOMAS
THONON-LES-BAINS : Mme Florence LE FUR donne pouvoir à Mme Vanessa LAURENT MICHEL, Mme Sabrina ARENA donne pouvoir à Mme Sandrine DELERCE, M. Christophe ARMINJON donne pouvoir à M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : Mme Charlotte LAFOURCADE donne pouvoir à M. Philipp DALHEIMER

THONON agglomération

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON-LES-BAINS : M. Michel CAPLOT

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA

Secrétaire de séance

M. Guillaume DUCROT a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00250

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026 - Budget Principal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus spécialement les articles L1612-20, L1612-1 et suivants,

VU la délibération n° CC2025.00337 du Conseil Communautaire de Thonon Agglomération du 16 décembre 2025 relative au vote du budget primitif 2026,

VU la délibération n° CC2026.00239 du Conseil Communautaire de Thonon Agglomération du 23 juin 2026 relative au vote du Compte Financier Unique 2025,

VU la délibération n° CC2026.00247 du Conseil Communautaire du 23 juin 2026 relative à l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2025.

Monsieur le Président présente le projet de budget supplémentaire BUDGET PRINCIPAL 2026 équilibré en recettes et en dépenses :

6 270 128,60 Euros en fonctionnement

8 430 722,57 Euros en investissement

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

ADOpte le projet de budget supplémentaire Budget Principal pour l'année 2026 équilibré en recettes et dépenses.

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Proposé CP au BS 2026
011 - Charges à caractère général	1 611 146,40
012 - Charges de personnel et frais assimilés	17 000,00
014 - Atténuations de produits	0,00
023 - Virement à la section d'investissement	2 919 776,15
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00
65 - Autres charges de gestion courante	1 615 206,05
66 - Charges financières	97 000,00
67 - Charges spécifiques	10 000,00
Total	6 270 128,60

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Proposé CP au BS 2026
002 - Résultat de fonctionnement reporté	6 269 728,60
013 - Atténuations de charges	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00
73 - Impôts et taxes	0,00
731 - Fiscalité locale	0,00
74 - Dotations et participations	0,00
75 - Autres produits de gestion courante	400,00
77 - Produits spécifiques	0,00
Total	6 270 128,60

THONON agglomération

Dépenses d'investissement

Chapitre	Proposé CP au BS 2026	Report
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	6 626 825,28	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00
041 - Opérations patrimoniales	20 000,00	0,00
13 - Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	50 000,00	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	- 697 600,00	382 997,50
204 - Subventions d'équipement versées	- 1 063 000,00	70 708,59
21 - Immobilisations corporelles	74 450,00	387 010,43
23 - Immobilisations en cours	1 079 172,00	1 500 158,77
26 - Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00
27 - Autres immobilisations financières	0,00	0,00
Sous Total	6 089 847,28	2 340 875,29
TOTAL		8 430 722,57

Recettes d'investissement

Chapitre	Proposé CP au BS 2026	Report
021 - Virement de la section de fonctionnement	2 919 776,15	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00
041 - Opérations patrimoniales	20 000,00	0,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	2 837 154,22	125 593,37
13 - Subventions d'investissement	0,00	2 004 952,98
16 - Emprunts et dettes assimilées	- 2 476 754,15	3 000 000,00
21 - Immobilisations corporelles	0,00	0,00
23 - Immobilisations en cours	0,00	0,00
27 - Autres immobilisations financières	0,00	0,00
Sous Total	3 300 176,22	5 130 546,35
TOTAL		8 430 722,57

Ainsi fait, délibéré et signé, le jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Le secrétaire de séance



Télétransmis en Sous-Préfecture le 07 JUIL. 2026
Publié sur le site internet de l'agglomération, le 07 JUIL. 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 juin 2026 à 19 heures 30

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 44
Délégués ayant donné pouvoir : 9
Délégués votants : 53

Date de convocation du Conseil : 16/06/2026

L'an deux mille vingt six, le vingt trois juin à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : EXCELSIOR - Place Henry Bordeaux - 74200 THONON-LES-BAINS sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS, Président.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE représentée par M. Pascal KREDER
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, M. Olivier JACQUIER
BRENTHONNE : M. Michel BURGARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVEN : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAIN : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtizia VENNÉ
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

ALLINGES : Mme Johane GUICHEN HUCK donne pouvoir à M. François DEVILLE
BONS-EN-CHABLAIS : Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI donne pouvoir à M. Jérôme HASSAN
DOUVAIN : M. Olivier BARRAS donne pouvoir à M. Guillaume DUCROT
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX donne pouvoir à M. Noël MATHIAN
LULLY : M. René GIRARD donne pouvoir à M. Gil THOMAS
THONON-LES-BAINS : Mme Florence LE FUR donne pouvoir à Mme Vanessa LAURENT MICHEL, Mme Sabrina ARENA donne pouvoir à Mme Sandrine DELERCE, M. Christophe ARMINJON donne pouvoir à M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : Mme Charlotte LAFOURCADE donne pouvoir à M. Philipp DALHEIMER

THONON agglomération

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON-LES-BAINS : M. Michel CAPLOT

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA

Secrétaire de séance

M. Guillaume DUCROT a été élu secrétaire

THONON

agglomération

N° CC2026.00251
BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026 - Budget annexe Assainissement

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus spécialement les articles L1612-20, L1612-1 et suivants,
VU la délibération n° CC2025.00339 du Conseil Communautaire de Thonon Agglomération du 16 décembre 2025 relative au vote du budget primitif 2026 du budget annexe Assainissement,
VU la délibération n° CC2026.00240 du Conseil Communautaire de Thonon Agglomération du 23 Juin 2026 relative au vote du compte financier unique 2025,
VU la délibération n° CC2026.00247 du Conseil Communautaire de Thonon Agglomération du 23 Juin 2026 relative à l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2025.
CONSIDERANT qu'en 2025, le résultat 2024 d'investissement a été repris en recettes au lieu d'être repris en dépenses pour un montant de 360 732,26 €,
CONSIDERANT qu'il y a lieu de corriger le résultat du Compte financier unique 2025 en ajustant le report de l'excédent d'investissement sur le budget supplémentaire 2026,

Monsieur le Président présente le projet de budget supplémentaire Assainissement 2026 équilibré en recettes et en dépenses :

**41 079 454.54 Euros en fonctionnement et
45 358 288.21 Euros en investissement.**

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

ADOpte Le projet de budget supplémentaire Assainissement pour l'année 2026 équilibré en recettes et dépenses.

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Proposé CP au BS 2026
011 - Charges à caractère général	98 700,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	
014 - Atténuations de produits	
023 - Virement à la section d'investissement	40 980 754,54
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	
65 - Autres charges de gestion courante	
66 - Charges financières	
67 - Charges spécifiques	
Total	41 079 454,54

THONON agglomération

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Proposé CP au BS 2026
002 - Résultat de fonctionnement reporté	41 079 454,54
013 - Atténuations de charges	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	
73 - Impôts et taxes	
731 - Fiscalité locale	
74 - Dotations et participations	
75 - Autres produits de gestion courante	
77 - Produits spécifiques	
Total	41 079 454,54

Dépenses d'investissement

Chapitre	Proposé CP au BS 2026	Report
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		
041 - Opérations patrimoniales		
13 - Subventions d'investissement		
16 - Emprunts et dettes assimilées		
20 - Immobilisations incorporelles	9 280 535,27	21 195,00
204 - Subventions d'équipement versées		
21 - Immobilisations corporelles	10 507 000,00	82 258,89
23 - Immobilisations en cours	24 016 476,34	1 450 822,71
26 - Participations et créances rattachées à des participations		
27 - Autres immobilisations financières		
Sous Total	43 804 011,61	1 554 276,60
TOTAL		45 358 288,21

Recettes d'investissement

Chapitre	Proposé CP au BS 2026	Report
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement rep.	1 103 783,79	
021 - Virement de la section de fonctionnement	40 980 754,54	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		
041 - Opérations patrimoniales		
10 - Dotations, fonds divers et réserves		
13 - Subventions d'investissement		3 733 809,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	- 460 059,12	
21 - Immobilisations corporelles		
23 - Immobilisations en cours		
27 - Autres immobilisations financières		
Sous Total	41 624 479,21	3 733 809,00
TOTAL		45 358 288,21

THONON agglomération

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président

The image shows a blue circular official seal of Thonon Agglomération. Overlaid on the seal is a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'M. G. M.'.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, connected strokes.

Télétransmis en Sous-Préfecture le 07 JUIL. 2026

Publié sur le site internet de l'agglomération, le 07 JUIL. 2026

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 juin 2026 à 19 heures 30

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 44
Délégués ayant donné pouvoir : 9
Délégués votants : 53

Date de convocation du Conseil : 16/06/2026

L'an deux mille vingt six, le vingt trois juin à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : EXCELSIOR - Place Henry Bordeaux - 74200 THONON-LES-BAINS sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS, Président.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE représentée par M. Pascal KREDER
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, M. Olivier JACQUIER
BRENTTHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVEN : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VANNER
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

ALLINGES : Mme Johane GUICHEN HUCK donne pouvoir à M. François DEVILLE
BONS-EN-CHABLAIS : Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI donne pouvoir à M. Jérôme HASSAN
DOUVAINE : M. Olivier BARRAS donne pouvoir à M. Guillaume DUCROT
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX donne pouvoir à M. Noël MATHIAN
LULLY : M. René GIRARD donne pouvoir à M. Gil THOMAS
THONON-LES-BAINS : Mme Florence LE FUR donne pouvoir à Mme Vanessa LAURENT MICHEL, Mme Sabrina ARENA donne pouvoir à Mme Sandrine DELERCE, M. Christophe ARMINJON donne pouvoir à M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : Mme Charlotte LAFOURCADE donne pouvoir à M. Philipp DALHEIMER

THONON agglomération

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON-LES-BAINS : M. Michel CAPLOT

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA

Secrétaire de séance

M. Guillaume DUCROT a été élu secrétaire

THONON

agglomération

N° CC2026.00252

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026 - Budget annexe Eau Potable

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus spécialement les articles L1612-20, L1612-1 et suivants,

VU la délibération n° CC2025.00338 du Conseil Communautaire de Thonon Agglomération du 16 décembre 2025 relative au vote du budget primitif 2026 du budget annexe Eau Potable,

VU la délibération n° CC2026.00241 du Conseil Communautaire de Thonon Agglomération du 23 Juin 2026 relative au vote du compte financier unique 2025,

VU la délibération n° CC2026.00247 du Conseil Communautaire de Thonon Agglomération du 23 Juin 2026 relative à l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2025.

CONSIDERANT qu'une erreur de report des résultats 2023 sur le budget 2024 a entraîné une insuffisance de 0,42 € sur le résultat de fonctionnement,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de reprendre cette insuffisance de 0,42 € sur le résultat de fonctionnement du budget supplémentaire 2026,

Monsieur le Président présente le projet de budget supplémentaire Eau Potable 2026 équilibré en recettes et en dépenses :

3 930 041.35 Euros en fonctionnement et

5 001 210.87 Euros en investissement.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

ADOpte Le projet de budget supplémentaire Eau Potable pour l'année 2026 équilibré en recettes et dépenses.

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Proposé CP au BS 2026
011 - Charges à caractère général	236 000,42
012 - Charges de personnel et frais assimilés	
014 - Atténuations de produits	
023 - Virement à la section d'investissement	3 694 040,93
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	
65 - Autres charges de gestion courante	
66 - Charges financières	
67 - Charges spécifiques	
Total	3 930 041,35

THONON agglomération

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Proposé CP au BS 2026
002 - Résultat de fonctionnement reporté	3 930 041,35
013 - Atténuations de charges	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	
73 - Impôts et taxes	
731 - Fiscalité locale	
74 - Dotations et participations	
75 - Autres produits de gestion courante	
77 - Produits spécifiques	
Total	3 930 041,35

Dépenses d'investissement

Chapitre	Proposé CP au BS 2026	Report
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 956 336,58	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		
041 - Opérations patrimoniales		
13 - Subventions d'investissement		
16 - Emprunts et dettes assimilées		
20 - Immobilisations incorporelles	142 000,00	382 949,44
204 - Subventions d'équipement versées		
21 - Immobilisations corporelles	386 000,00	440 011,06
23 - Immobilisations en cours	- 715 000,00	2 408 913,79
26 - Participations et créances rattachées à des participations		
27 - Autres immobilisations financières		
Sous Total	1 769 336,58	3 231 874,29
TOTAL		5 001 210,87

Recettes d'investissement

Chapitre	Proposé CP au BS 2026	Report
021 - Virement de la section de fonctionnement	3 694 040,93	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		
041 - Opérations patrimoniales		
10 - Dotations, fonds divers et réserves	2 839 493,87	
13 - Subventions d'investissement		2 348 717,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	- 3 881 040,93	
21 - Immobilisations corporelles		
23 - Immobilisations en cours		
27 - Autres immobilisations financières		
Sous Total	2 652 493,87	2 348 717,00
TOTAL		5 001 210,87

THONON agglomération

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président

The image shows a blue circular official stamp of 'THONON AGGLOMERATION' with a central emblem. A black ink signature is written over the stamp.

Le secrétaire de séance

A black ink signature is written in a cursive style.

Télétransmis en Sous-Préfecture le 07 JUIL. 2026

Publié sur le site internet de l'agglomération, le 07 JUIL. 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 juin 2026 à 19 heures 30

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 44
Délégués ayant donné pouvoir : 9
Délégués votants : 53

Date de convocation du Conseil : 16/06/2026

L'an deux mille vingt six, le vingt trois juin à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : EXCELSIOR - Place Henry Bordeaux - 74200 THONON-LES-BAINS sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS, Président.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE représentée par M. Pascal KREDER
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, M. Olivier JACQUIER
BRENTHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVEN : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNEN
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

ALLINGES : Mme Johane GUICHEN HUCK donne pouvoir à M. François DEVILLE
BONS-EN-CHABLAIS : Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI donne pouvoir à M. Jérôme HASSAN
DOUVAINE : M. Olivier BARRAS donne pouvoir à M. Guillaume DUCROT
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX donne pouvoir à M. Noël MATHIAN
LULLY : M. René GIRARD donne pouvoir à M. Gil THOMAS
THONON-LES-BAINS : Mme Florence LE FUR donne pouvoir à Mme Vanessa LAURENT MICHEL, Mme Sabrina ARENA donne pouvoir à Mme Sandrine DELERCE, M. Christophe ARMINJON donne pouvoir à M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : Mme Charlotte LAFOURCADE donne pouvoir à M. Philipp DALHEIMER

THONON agglomération

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON-LES-BAINS : M. Michel CAPLOT

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA

Secrétaire de séance

M. Guillaume DUCROT a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00253

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026 - Budget annexe Déchets ordures ménagères

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus spécialement les articles L1612-20, L1612-1 et suivants,

VU la délibération n° CC2025.00340 du Conseil Communautaire de Thonon Agglomération du 16 décembre 2025 relative au vote du budget primitif 2026 du budget annexe Déchets Ordures Ménagères,

VU la délibération n° CC2026.00242 du Conseil Communautaire de Thonon Agglomération du 23 Juin 2026 relative au vote du compte financier unique 2025,

VU la délibération n° CC2026.00247 du Conseil Communautaire de Thonon Agglomération du 23 Juin 2026 relative à l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2025.

Monsieur le Président présente le projet de budget supplémentaire Déchets ordures ménagères 2026 équilibré en recettes et en dépenses :

7 293 281,12 Euros en fonctionnement

3 619 087,87 Euros en investissement

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

ADOpte Le projet de budget supplémentaire Déchets ordures ménagères pour l'année 2026 équilibré en recettes et dépenses.

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Proposé au BS 2026
011 - Charges à caractère général	1 680 900,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	10 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	5 102 381,12
65 -Autres charges de gestion courante	500 000,00
Total dépenses	7 293 281,12

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Proposé au BS 2026
002 - Résultat de fonctionnement reporté	7 293 281,12
Total recettes	7 293 281,12

THONON agglomération

Dépenses d'investissement

Chapitre	Proposé au BS 2026	Report
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 212 065,98	
20- Immobilisations incorporelles	195 821,12	
21 - Immobilisations corporelles	1 000 000,00	211 200,77
23- Immobilisations en cours	1 000 000,00	
Sous total	3 407 887,10	211 200,77
Total dépenses		3 619 087,87

Chapitre	Proposé au BS 2026	Report
021 - Virement de la section de fonctionnement	5 102 381,12	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 423 266,75	
16 - Emprunts et dettes assimilées	-2 906 560,00	
Sous total	3 619 087,87	0,00
Total recettes		3 619 087,87

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président

Le secrétaire de séance



Télétransmis en Sous-Préfecture le 07 JUIL. 2026
Publié sur le site internet de l'agglomération, le 07 JUIL. 2026

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 juin 2026 à 19 heures 30

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 44
Délégués ayant donné pouvoir : 9
Délégués votants : 53

Date de convocation du Conseil : 16/06/2026

L'an deux mille vingt six, le vingt trois juin à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : EXCELSIOR - Place Henry Bordeaux - 74200 THONON-LES-BAINS sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS, Président.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE représentée par M. Pascal KREDER
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, M. Olivier JACQUIER
BRENTTHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVEN : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNER
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

ALLINGES : Mme Johane GUICHEN HUCK donne pouvoir à M. François DEVILLE
BONS-EN-CHABLAIS : Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI donne pouvoir à M. Jérôme HASSAN
DOUVAINE : M. Olivier BARRAS donne pouvoir à M. Guillaume DUCROT
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX donne pouvoir à M. Noël MATHIAN
LULLY : M. René GIRARD donne pouvoir à M. Gil THOMAS
THONON-LES-BAINS : Mme Florence LE FUR donne pouvoir à Mme Vanessa LAURENT MICHEL, Mme Sabrina ARENA donne pouvoir à Mme Sandrine DELERCE, M. Christophe ARMINJON donne pouvoir à M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : Mme Charlotte LAFOURCADE donne pouvoir à M. Philipp DALHEIMER

THONON agglomération

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON-LES-BAINS : M. Michel CAPLOT

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA

Secrétaire de séance

M. Guillaume DUCROT a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00254

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026 - Budget annexe Développement économique

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus spécialement les articles L1612-20, L1612-1 et suivants,

VU la délibération n° CC2025.00342 du Conseil Communautaire de Thonon Agglomération du 16 décembre 2025 relative au vote du budget primitif 2026 du budget annexe Développement économique,

VU la délibération n° CC2026.00243 du Conseil Communautaire de Thonon Agglomération du 23 Juin 2026 relative au vote du compte financier unique 2025,

VU la délibération n° CC2026.00247 du Conseil Communautaire de Thonon Agglomération du 23 Juin 2026 relative à l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2025.

Monsieur le Président présente le projet de budget supplémentaire Développement économique 2026 équilibré en recettes et en dépenses :

8 420,00 Euros en fonctionnement
563 027,43 Euros en investissement

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

'ADOPTÉ Le projet de budget supplémentaire Développement économique pour l'année 2026 équilibré en recettes et dépenses.

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Proposé au BS 2026
011 - Charges à caractère général	8 420,00
Total dépenses	8 420,00

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Proposé au BS 2026
75 - Autres produits de gestion courante	8 420,00
Total recettes	8 420,00

THONON agglomération

Dépenses d'investissement

Chapitre	Proposé au BS 2026	Report
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	438 626,96	
23 - Immobilisations en cours		124 400,47
Sous total	438 626,96	124 400,47
Total dépenses		563 027,43

Recettes d'investissement

Chapitre	Proposé au BS 2026	Report
13 - Subvention d'investissement		40 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	523 027,43	
Sous total	523 027,43	40 000,00
Total recettes		563 027,43

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Le secrétaire de séance



Télétransmis en Sous-Préfecture le 07 JUIL. 2026
Publié sur le site internet de l'agglomération, le 07 JUIL. 2026

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 juin 2026 à 19 heures 30

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 44
Délégués ayant donné pouvoir : 9
Délégués votants : 53

Date de convocation du Conseil : 16/06/2026

L'an deux mille vingt six, le vingt trois juin à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : EXCELSIOR - Place Henry Bordeaux - 74200 THONON-LES-BAINS sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS, Président.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE représentée par M. Pascal KREDER
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, M. Olivier JACQUIER
BRENTHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVEN : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNÉ
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

ALLINGES : Mme Johane GUICHEN HUCK donne pouvoir à M. François DEVILLE
BONS-EN-CHABLAIS : Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI donne pouvoir à M. Jérôme HASSAN
DOUVAINE : M. Olivier BARRAS donne pouvoir à M. Guillaume DUCROT
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX donne pouvoir à M. Noël MATHIAN
LULLY : M. René GIRARD donne pouvoir à M. Gil THOMAS
THONON-LES-BAINS : Mme Florence LE FUR donne pouvoir à Mme Vanessa LAURENT MICHEL, Mme Sabrina ARENA donne pouvoir à Mme Sandrine DELERCE, M. Christophe ARMINJON donne pouvoir à M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : Mme Charlotte LAFOURCADE donne pouvoir à M. Philipp DALHEIMER

THONON agglomération

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON-LES-BAINS : M. Michel CAPLOT

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA

Secrétaire de séance

M. Guillaume DUCROT a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00255

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026 - Budget annexe Zones d'activités

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus spécialement les articles L1612-20, L1612-1 et suivants,

VU la délibération n° CC2025.00341 du Conseil Communautaire de Thonon Agglomération du 16 décembre 2025 relative au vote du budget primitif 2026 du budget annexe Zones d'activités,

VU la délibération n° CC2026.00244 du Conseil Communautaire de Thonon Agglomération du 23 Juin 2026 relative au vote du compte financier unique 2025,

VU la délibération n° CC2026.00247 du Conseil Communautaire de Thonon Agglomération du 23 Juin 2026 relative à l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2025.

Monsieur le Président présente le projet de budget supplémentaire Zones d'activités 2026 équilibré en recettes et en dépenses :

4 908,00 Euros en fonctionnement
5 726 329,20 Euros en investissement

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

ADOpte Le projet de budget supplémentaire Zones d'activités pour l'année 2026 équilibré en recettes et dépenses.

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Proposé au BS 2026
002 - Résultat de fonctionnement reporté	4 908,00
Total dépenses	4 908,00

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Proposé au BS 2026
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 908,00
Total recettes	4 908,00

Dépenses d'investissement

Chapitre	Proposé au BS 2026
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	5 721 421,20
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 908,00
Total dépenses	5 726 329,20

THONON agglomération

Recettes d'investissement

Chapitre	Proposé au BS 2026
16 - Emprunts et dettes assimilées	5 726 329,20
Total recettes	5 726 329,20

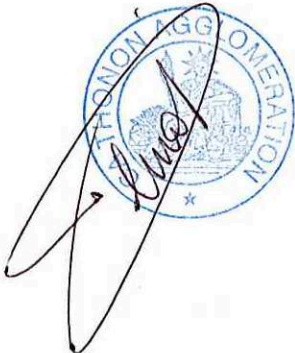
Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Le secrétaire de séance



Télétransmis en Sous-Préfecture le 07 JUIL. 2026

Publié sur le site internet de l'agglomération, le 07 JUIL. 2026

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 juin 2026 à 19 heures 30

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 44
Délégués ayant donné pouvoir : 9
Délégués votants : 53

Date de convocation du Conseil : 16/06/2026

L'an deux mille vingt six, le vingt trois juin à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : EXCELSIOR - Place Henry Bordeaux - 74200 THONON-LES-BAINS sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS, Président.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE représentée par M. Pascal KREDER
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, M. Olivier JACQUIER
BRENTHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVEN : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNEN
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

ALLINGES : Mme Johane GUICHEN HUCK donne pouvoir à M. François DEVILLE
BONS-EN-CHABLAIS : Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI donne pouvoir à M. Jérôme HASSAN
DOUVAINE : M. Olivier BARRAS donne pouvoir à M. Guillaume DUCROT
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX donne pouvoir à M. Noël MATHIAN
LULLY : M. René GIRARD donne pouvoir à M. Gil THOMAS
THONON-LES-BAINS : Mme Florence LE FUR donne pouvoir à Mme Vanessa LAURENT MICHEL, Mme Sabrina ARENA donne pouvoir à Mme Sandrine DELERCE, M. Christophe ARMINJON donne pouvoir à M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : Mme Charlotte LAFOURCADE donne pouvoir à M. Philipp DALHEIMER

THONON agglomération

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON-LES-BAINS : M. Michel CAPLOT

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA

Secrétaire de séance

M. Guillaume DUCROT a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00256

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026 - Budget annexe Location de Locaux Aménagés

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus spécialement les articles L1612-20, L1612-1 et suivants,

VU la délibération n° CC2025.00343 du Conseil Communautaire de Thonon Agglomération du 16 décembre 2025 relative au vote du budget primitif 2026 du budget annexe Location de Locaux Aménagés,

VU la délibération n° CC2026.00245 du Conseil Communautaire de Thonon Agglomération du 23 Juin 2026 relative au vote du compte financier unique 2025,

VU la délibération n° CC2026.00247 du Conseil Communautaire de Thonon Agglomération du 23 Juin 2026 relative à l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2025.

Monsieur le Président présente le projet de budget supplémentaire Location de Locaux Aménagés 2026 équilibré en recettes et en dépenses :

111 345,23 Euros en fonctionnement

74 720,98 Euros en investissement

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

ADOpte le projet de budget supplémentaire Location de Locaux Aménagés pour l'année 2026 équilibré en recettes et dépenses.

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Proposé au BS 2026
011 - Charges à caractère général	111 345,23
Total dépenses	111 345,23

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Proposé au BS 2026
002 - Résultat de fonctionnement reporté	111 345,23
Total recettes	111 345,23

Dépenses d'investissement

Chapitre	Proposé au BS 2026
21 - Immobilisations corporelles	74 720,98
Total dépenses	74 720,98

THONON agglomération

Recettes d'investissement

Chapitre	Proposé au BS 2026
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	74 720,98
Total recettes	74 720,98

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Le secrétaire de séance



Télétransmis en Sous-Préfecture le 07 JUIL. 2026
Publié sur le site internet de l'agglomération, le 07 JUIL. 2026

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 juin 2026 à 19 heures 30

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 44
Délégués ayant donné pouvoir : 9
Délégués votants : 53

Date de convocation du Conseil : 16/06/2026

L'an deux mille vingt six, le vingt trois juin à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : EXCELSIOR - Place Henry Bordeaux - 74200 THONON-LES-BAINS sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS, Président.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE représentée par M. Pascal KREDER
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, M. Olivier JACQUIER
BRETHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVEN : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAIN : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNERT
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

ALLINGES : Mme Johane GUICHEN HUCK donne pouvoir à M. François DEVILLE
BONS-EN-CHABLAIS : Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI donne pouvoir à M. Jérôme HASSAN
DOUVAIN : M. Olivier BARRAS donne pouvoir à M. Guillaume DUCROT
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX donne pouvoir à M. Noël MATHIAN
LULLY : M. René GIRARD donne pouvoir à M. Gil THOMAS
THONON-LES-BAINS : Mme Florence LE FUR donne pouvoir à Mme Vanessa LAURENT MICHEL, Mme Sabrina ARENA donne pouvoir à Mme Sandrine DELERCE, M. Christophe ARMINJON donne pouvoir à M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : Mme Charlotte LAFOURCADE donne pouvoir à M. Philipp DALHEIMER

THONON agglomération

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON-LES-BAINS : M. Michel CAPLOT

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA

Secrétaire de séance

M. Guillaume DUCROT a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00257

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026 - Budget annexe Transport à la demande

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus spécialement les articles L1612-20, L1612-1 et suivants,

VU la délibération n° CC2025.00344 du Conseil Communautaire de Thonon Agglomération du 16 décembre 2025 relative au vote du budget primitif 2026 du budget annexe Transport à la demande,

VU la délibération n° CC2026.00246 du Conseil Communautaire de Thonon Agglomération du 23 Juin 2026 relative au vote du compte financier unique 2025,

VU la délibération n° CC2026.00247 du Conseil Communautaire de Thonon Agglomération du 23 Juin 2026 relative à l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2025.

Monsieur le Président présente le projet de budget supplémentaire Transport à la demande 2026 équilibré en recettes et en dépenses :

22 491,12 Euros en fonctionnement

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

ADOPTE! Le projet de budget supplémentaire Transport à la demande pour l'année 2026 équilibré en recettes et dépenses.

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Proposé au BS 2026
011 - Charges à caractère général	22 491,12
Total dépenses	22 491,12

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Proposé au BS 2026
002 - Résultat de fonctionnement reporté	22 491,12
Total recettes	22 491,12

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

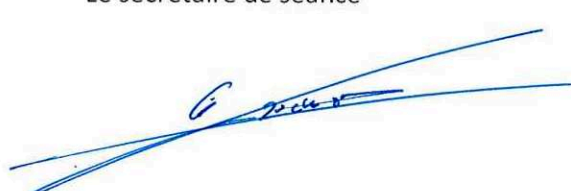
Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Le secrétaire de séance



Télétransmis en Sous-Préfecture le
Publié sur le site internet de l'agglomération, le

07 JUIL 2026
07 JUIL 2026

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 juin 2026 à 19 heures 30

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 44
Délégués ayant donné pouvoir : 9
Délégués votants : 53

Date de convocation du Conseil : 16/06/2026

L'an deux mille vingt six, le vingt trois juin à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : EXCELSIOR - Place Henry Bordeaux - 74200 THONON-LES-BAINS sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS, Président.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE représentée par M. Pascal KREDER
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, M. Olivier JACQUIER
BRETHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVEN : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNER
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

ALLINGES : Mme Johane GUICHEN HUCK donne pouvoir à M. François DEVILLE
BONS-EN-CHABLAIS : Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI donne pouvoir à M. Jérôme HASSAN
DOUVAINE : M. Olivier BARRAS donne pouvoir à M. Guillaume DUCROT
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX donne pouvoir à M. Noël MATHIAN
LULLY : M. René GIRARD donne pouvoir à M. Gil THOMAS
THONON-LES-BAINS : Mme Florence LE FUR donne pouvoir à Mme Vanessa LAURENT MICHEL, Mme Sabrina ARENA donne pouvoir à Mme Sandrine DELERCE, M. Christophe ARMINJON donne pouvoir à M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : Mme Charlotte LAFOURCADE donne pouvoir à M. Philipp DALHEIMER

THONON agglomération

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON-LES-BAINS : M. Michel CAPLOT

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA

Secrétaire de séance

M. Guillaume DUCROT a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00258

ANCIENNE COLONIE DE MESSERY - retrait des délibérations du 3 mars 2026

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU les délibérations n° CC2026.00068 et CC2026.0069 du Conseil Communautaire du 3 mars 2026,
VU le recours gracieux de la commune de Messery reçu le 27 avril 2026,
VU l'article L.242-1 du Code des relations entre le public et l'administration.

CONSIDERANT la nécessité de réétudier le projet de cession des parcelles D03 et D08 supportant le bâtiment de l'ancienne colonie Alsthom sur la commune de Messery.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

APPROUVE le retrait dans le délai légal de 4 mois, des délibérations n° CC2026.00068 et CC2026.0069 du Conseil Communautaire du 3 mars 2026.
PRECISE que le retrait de ces actes emporte leur disparition juridique pour le passé et l'avenir.

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président

The image shows a blue circular official stamp of 'THONON AGGLOMERATION' with a central emblem. Overlaid on the stamp is a large, stylized signature in blue ink.

Le secrétaire de séance

The image shows a large, stylized signature in blue ink, likely belonging to the secretary of the meeting.

Télétransmis en Sous-Préfecture le 07 JUIN 2026
Publié sur le site internet de l'agglomération, le 07 JUIN 2026

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 juin 2026 à 19 heures 30

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 44
Délégués ayant donné pouvoir : 9
Délégués votants : 53

Date de convocation du Conseil : 16/06/2026

L'an deux mille vingt six, le vingt trois juin à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : EXCELSIOR - Place Henry Bordeaux - 74200 THONON-LES-BAINS sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS, Président.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE représentée par M. Pascal KREDER
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, M. Olivier JACQUIER
BRENTHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVEN : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VANNER
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

ALLINGES : Mme Johane GUICHEN HUCK donne pouvoir à M. François DEVILLE
BONS-EN-CHABLAIS : Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI donne pouvoir à M. Jérôme HASSAN
DOUVAINE : M. Olivier BARRAS donne pouvoir à M. Guillaume DUCROT
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX donne pouvoir à M. Noël MATHIAN
LULLY : M. René GIRARD donne pouvoir à M. Gil THOMAS
THONON-LES-BAINS : Mme Florence LE FUR donne pouvoir à Mme Vanessa LAURENT MICHEL, Mme Sabrina ARENA donne pouvoir à Mme Sandrine DELERCE, M. Christophe ARMINJON donne pouvoir à M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : Mme Charlotte LAFOURCADE donne pouvoir à M. Philipp DALHEIMER

THONON agglomération

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON-LES-BAINS : M. Michel CAPLOT

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Secrétaire de séance

M. Guillaume DUCROT a été élu secrétaire

Invités excusés

Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA

THONON agglomération

N° CC2026.00259

MAISON DES ARTS DU LEMAN (MAL) - Programmation 2026-2027 - Demande de subvention

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2025-0011 du 27 mars 2025 approuvant la modification des statuts de la communauté d'agglomération Thonon Agglomération,
VU la délibération n° 2025.00104 du Conseil Communautaire de Thonon Agglomération du 29 avril 2025 approuvant la convention pluriannuelle d'objectifs « scène d'intérêt national » pour la période 2025-2027,
VU l'avis du Bureau Communautaire du 24 février 2026.

CONSIDERANT que les manifestations « Chemins de traverse » et « P'tits malins » s'inscrivent dans la dynamique de développement, de la gestion et de l'animation de la politique culturelle intercommunale.

CONSIDERANT le financement de toutes les représentations se déroulant sur le territoire à la même hauteur.

CONSIDERANT le projet de renouvellement de la convention de partenariat et d'objectifs ci-jointe.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

APPROUVE	la convention « Maison des Arts du Léman & Thonon Agglomération » pour une durée d'une année.
VALIDE	le versement d'une subvention pour les deux évènements à hauteur de 113 000 € , montant décomposé de la manière suivante : - 53 000 € pour les Chemins de Traverse 2026/2027, - 60 000 € pour le festival des P'tits Malins 2026.
AUTORISE	Monsieur le Président à signer la convention avec la Maison des Arts dont un exemplaire est joint à la présente.
PRECISE	que les crédits nécessaires seront inscrits au compte 6574 du budget principal de l'exercice 2027.

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Le secrétaire de séance



Télétransmis en Sous-Préfecture le **07-JUIL 2026**
Publié sur le site internet de l'agglomération, le **07-JUIL 2026**

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 juin 2026 à 19 heures 30

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 44
Délégués ayant donné pouvoir : 8
Délégués votants : 52

Date de convocation du Conseil : 16/06/2026

L'an deux mille vingt six, le vingt trois juin à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : EXCELSIOR - Place Henry Bordeaux - 74200 THONON-LES-BAINS sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS, Président.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE représentée par M. Pascal KREDER
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, M. Olivier JACQUIER
BRETHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVEN : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VANNER
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

ALLINGES : Mme Johane GUICHEN HUCK donne pouvoir à M. François DEVILLE
BONS-EN-CHABLAIS : Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI donne pouvoir à M. Jérôme HASSAN
DOUVAINE : M. Olivier BARRAS donne pouvoir à M. Guillaume DUCROT
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX donne pouvoir à M. Noël MATHIAN
LULLY : M. René GIRARD donne pouvoir à M. Gil THOMAS
THONON-LES-BAINS : Mme Florence LE FUR donne pouvoir à Mme Vanessa LAURENT MICHEL, Mme Sabrina ARENA donne pouvoir à Mme Sandrine DELERCE, M. Christophe ARMINJON donne pouvoir à M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : Mme Charlotte LAFOURCADE donne pouvoir à M. Philipp DALHEIMER

THONON agglomération

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON-LES-BAINS : M. Michel CAPLOT

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA

Secrétaire de séance

M. Guillaume DUCROT a été élu secrétaire

THONON

agglomération

N° CC2026.00260
"PARTIR A L'ETRANGER" - Attribution des bourses

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2025-0011 du 27 mars 2025 approuvant la modification des statuts de la communauté d'agglomération Thonon Agglomération,
VU la validation des critères sociaux des bourses « partir à l'étranger » et « au permis de conduire » de l'IJ lors du Bureau Communautaire en date du 25 janvier 2022,
Vu la délibération n° CC2025.00337 du Conseil Communautaire du 16 décembre 2025 approuvant le budget primitif 2026 et l'enveloppe de 15 000 € allouée à la bourse « partir à l'étranger ».

CONSIDERANT que les candidats ayant répondu à l'appel à projet « Mobilité des jeunes à l'étranger » lancé par le Bureau Information Jeunesse de Thonon Agglomération devaient remplir les conditions suivantes :

- Pour les projets individuels et collectifs :
- Être âgé de 16 à 25 ans,
 - Être lycéen, étudiant, apprenti, salarié ou en recherche d'emploi,
 - S'engager à faire partager leur expérience au retour,
 - Prévoir une durée de séjour supérieure à 21 jours sauf pour les chantiers solidaires où le séjour peut-être de 14 jours.
- Pour les projets individuels :
- Être domicilié dans Thonon Agglomération,
 - Choisir une destination, en priorité, dans un pays membre de l'Union Européenne.

- Pour les projets collectifs :
- Être en majorité domicilié sur le territoire de Thonon Agglomération.

CONSIDERANT que le montant maximum accordé est de 1 000 euros pour un projet individuel et de 3000 euros pour un projet collectif sur une enveloppe totale disponible de 15 000 euros,
CONSIDERANT que le jury réuni 8 juin 2026 a analysé les 23 candidatures en provenance de 7 communes.

Olivier BARRAS (pouvoir de Guillaume DUCROT), intéressé, ne prend pas part au vote.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

RETIENT les projets suivants :

Lauréats projets individuels :

	Nom	Prénom	Destination	Type de projet	Commune	Montant attribué
1	GIACHIN	Mathis	Espagne	Stage	Douvaine	400,00 €
2	MONCEY	Manon	Montréal	Etudes	Thonon-les-Bains	600,00 €
3	ANAYATOV	Alsamir	Allemagne	Stage	Thonon-les-Bains	500,00 €
4	BOULESTEIX	Laurie	Ecosse	Etudes	Cervens	300,00 €
5	MARION BERTHE	Iloé	Espagne	Etudes	Cervens	600,00 €
6	MUZEAU	Aline	Malte	Stage	Thonon-les-Bains	500,00 €
7	LEVY	Viktor	Ethiopie	Stage	Thonon-les-Bains	1 000,00 €
8	SUCHET	Dylan	Suède	Stage	Thonon-les-Bains	500,00 €
9	TOGNOZZI	Aurélien	Suède	Stage	Thonon-les-Bains	500,00 €
10	BOTTO	Manon	Chili	Etudes	Thonon-les-Bains	600,00 €

THONON agglomération

11	DUPRAZ	Clara	Espagne	Stage	Thonon-les-Bains	600,00 €
12	PAGNOUX	Isaac	Etats-Unis	Etudes	Thonon-les-Bains	1 000,00 €
13	VAN CAUWENBERGHE	Timeo	Espagne	Etudes	Armoy	600,00 €
14	BOUVRAIS	Chloé	Argentine	Etudes	Thonon-les-Bains	600,00 €
15	PICCOT	Noé	Malaga	Etudes	Sciez	600,00 €
16	KHOUYALI	Mouaad	Québec	Etudes	Perrignier	1 000,00 €
17	CINQUIN	Alric	Québec	Etudes	Thonon-les-Bains	600,00 €
18	LOYER	Xuan	Finlande	Stage	Thonon-les-Bains	500,00 €
19	SIMON	Jean-Baptiste	Chine	Etudes	Thonon-les-Bains	600,00 €
20	KEDDAR	Calista	Chine	Etudes	Thonon-les-Bains	600,00 €
21	CROISET	Lélia	Belgique	Etudes	Allinges	1 000,00 €
22	HULIN	Valentin	Finlande	Stage	Thonon-les-Bains	500,00 €

Lauréats projet collectif :

23	BARRAS	Louise	Sénégal	Projet humanitaire	Douvaine	1 300,00 €
	CHARPANTIER	Irin			Hors Agglo	

AUTORISE le versement de ces bourses aux lauréats dans la limite des montants maximum précisés ci-dessus.

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président

Le secrétaire de séance

Télétransmis en Sous-Préfecture le 07 JUIL. 2026
Publié sur le site internet de l'agglomération, le 07 JUIL. 2026

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 juin 2026 à 19 heures 30

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 44
Délégués ayant donné pouvoir : 9
Délégués votants : 53

Date de convocation du Conseil : 16/06/2026

L'an deux mille vingt six, le vingt trois juin à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : EXCELSIOR - Place Henry Bordeaux - 74200 THONON-LES-BAINS sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS, Président.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE représentée par M. Pascal KREDER
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, M. Olivier JACQUIER
BRETHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVENS : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEY : M. Frédéric GERDIL
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNEN
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

ALLINGES : Mme Johane GUICHEN HUCK donne pouvoir à M. François DEVILLE
BONS-EN-CHABLAIS : Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI donne pouvoir à M. Jérôme HASSAN
DOUVAINE : M. Olivier BARRAS donne pouvoir à M. Guillaume DUCROT
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX donne pouvoir à M. Noël MATHIAN
LULLY : M. René GIRARD donne pouvoir à M. Gil THOMAS
THONON-LES-BAINS : Mme Florence LE FUR donne pouvoir à Mme Vanessa LAURENT MICHEL, Mme Sabrina ARENA donne pouvoir à Mme Sandrine DELERCE, M. Christophe ARMINJON donne pouvoir à M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : Mme Charlotte LAFOURCADE donne pouvoir à M. Philipp DALHEIMER

THONON agglomération

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON-LES-BAINS : M. Michel CAPLOT

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA

Secrétaire de séance

M. Guillaume DUCROT a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00261

COMMANDE PUBLIQUE / MOBILITE - INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

APPEL D'OFFRES OUVERT N° AOO-2026-04(MOB) – EXECUTION DES SERVICES DE TRANSPORTS PUBLICS REGULIERS ET ROUTIERS POUR ASSURER A TITRE PRINCIPAL LE TRANSPORT SCOLAIRE ET LA DESSERTE DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SITUES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION THONON AGGLOMERATION - Autorisation de signature du marché

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment les articles :

- L. 5211-1, relatif aux établissements publics de coopération intercommunales (EPCI),
- L. 1414-1 à L. 1414-4 relatifs à la commission d'appel d'offres des collectifs territoriales et de leurs établissements publics,

VU le Code de la commande publique (CCP) et notamment les articles :

- L. 1111-1, définissant le marché public,
- L. 2112-1, relatif à la définition du préalable de la nature et de l'étendue des besoins,
- L. 2124-2, relatif à l'appel d'offres ouvert,
- R. 2161-2, à R.2161-5, relatifs aux règles applicables à l'appel d'offres ouvert,

VU le Code des transports et notamment les articles :

- L. 1231-1 et suivants relatifs aux compétences des autorités organisatrices de la mobilité (AOM),
- Les statuts de la Communauté d'Agglomération lui conférant la compétence d'organisation de la mobilité,

CONSIDERANT que la Communauté d'agglomération exerce la compétence d'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) sur son territoire.

CONSIDERANT que, dans ce cadre, elle assure l'organisation des services de transport scolaire relevant de sa compétence.

CONSIDERANT l'avis d'appel public à la concurrence en date du 19/03/2026 publié sur les supports de publication suivants : BOAMP, JOUE, profil acheteur de la collectivité marchéspublics.info et son site internet.

CONSIDERANT que la procédure de passation du marché public par appel d'offres ouvert soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

CONSIDERANT la durée maximale du marché de 4 ans (sur la base d'une période initiale ferme de 2 ans reconductible 2 fois 1 an par voie expresse).

CONSIDERANT la prise d'effet du marché au 01/09/2026.

CONSIDERANT qu'un seul pli a été reçu dans les délais impartis.

CONSIDERANT que la candidature et l'offre a été analysée conformément aux critères de sélection prévus dans le règlement de la consultation.

CONSIDERANT que la commission d'appel d'offres, réunie le 02/06/2026, a émis un avis favorable à l'attribution du marché à la société BORINI CHABLAIS.

CONSIDERANT que le marché est conclu pour un montant estimatif de 1 920 419,68 € HT pour la durée maximum de 4 ans selon les prix unitaires figurant au bordereau des prix.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché AOO-2026-04(MOB) attribué à l'entreprise BORINI CHABLAIS, 74920 COMBLOUX pour un montant 1 920 419,68 € HT (TVA 20 %), soit 2 112 461,64 € TTC.

AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché ainsi que toutes les pièces afférentes à son exécution.

PRÉCISE que les prestations sont rémunérées par application des bordereaux des prix unitaires fixés par le titulaire dans son offre aux quantités réellement exécutées.

THONON agglomération

PRÉCISE que Les crédits nécessaires à l'exécution du marché sont inscrits au budget concerné pour l'exercice en cours et qu'ils seront inscrits annuellement pour les exercices suivants.

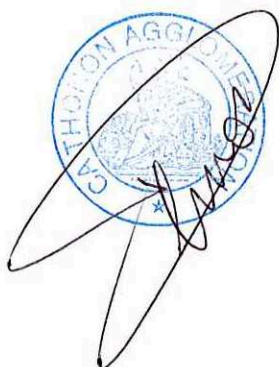
Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président

The image shows a blue circular official stamp of Thonon Agglomération. The text 'THONON AGGLOMERATION' is visible around the perimeter. A black ink signature is written over the stamp.

Le secrétaire de séance

A blue ink signature is written across the page, starting with a large 'G' and ending with a long horizontal stroke.

Télétransmis en Sous-Préfecture le 07 JUIL. 2026
Publié sur le site internet de l'agglomération, le 07 JUIL. 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 juin 2026 à 19 heures 30

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 44
Délégués ayant donné pouvoir : 9
Délégués votants : 53

Date de convocation du Conseil : 16/06/2026

L'an deux mille vingt six, le vingt trois juin à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : EXCELSIOR - Place Henry Bordeaux - 74200 THONON-LES-BAINS sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS, Président.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE représentée par M. Pascal KREDER
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, M. Olivier JACQUIER
BRENTHONNE : M. Michel BURGARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVEN : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNÉ
MARGENCEL : M. Patrick BONDAS
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

ALLINGES : Mme Johane GUICHEN HUCK donne pouvoir à M. François DEVILLE
BONS-EN-CHABLAIS : Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI donne pouvoir à M. Jérôme HASSAN
DOUVAINE : M. Olivier BARRAS donne pouvoir à M. Guillaume DUCROT
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX donne pouvoir à M. Noël MATHIAN
LULLY : M. René GIRARD donne pouvoir à M. Gil THOMAS
THONON-LES-BAINS : Mme Florence LE FUR donne pouvoir à Mme Vanessa LAURENT MICHEL, Mme Sabrina ARENA donne pouvoir à Mme Sandrine DELERCE, M. Christophe ARMINJON donne pouvoir à M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : Mme Charlotte LAFOURCADE donne pouvoir à M. Philipp DALHEIMER

THONON agglomération

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON-LES-BAINS : M. Michel CAPLOT

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA

Secrétaire de séance

M. Guillaume DUCROT a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00262

ADHESION A FRANCE DIGUES

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2025-0011 du 27 mars 2025 approuvant les statuts de Thonon Agglomération,

VU le décret du n° 2015-526 du 12 mai 2015, dit « Décret digues », relatif aux règles applicables aux ouvrages construits ou aménagés en vue de prévenir les inondations et aux règles de sûreté des ouvrages hydrauliques qui demande, pour tout système d'endiguement ou aménagement hydraulique, une procédure de régularisation ou d'autorisation (environnementale), qu'il soit existant, neuf, avec ou sans travaux.

CONSIDERANT le courrier de la DDT du 27/03/2026 sollicitant Thonon Agglomération quant à l'avancement du projet de neutralisation ou de reprise dans un système d'endiguement autorisé des digues de la rive gauche du ruisseau de la Gorge à Lully et de la rive droite du Redon à Margencel.

CONSIDERANT les digues précédemment de la Gorge à Lully et du Redon à Margencel, non reprises à ce jour dans un système d'endiguement ni neutralisées.

CONSIDERANT la responsabilité de la collectivité compétente en GEMAPI en cas de survenue d'un dommage causé par une crue quelle qu'elle soit, si elle est occasionnée par la défaillance de l'un de ces ouvrages.

CONSIDERANT la nécessité de régulariser en conséquence la situation de ces ouvrages.

CONSIDERANT la nécessité d'un accompagnement technique des services de Thonon Agglomération dans le cadre de la réalisation des études nécessaires à cette régularisation.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

APPROUVE	l'adhésion de Thonon Agglomération à l'association Frances Dignes.
DESIGNE	en tant que représentants titulaire et suppléant au sein de cette association : Sandrine DETURCHE, titulaire et Patrick BONDAZ, suppléant.
AUTORISE	Monsieur le Président à verser la cotisation annuelle telle que définie dans les statuts.
INSCRIRE	les crédits correspondants au Budget Principal, soit 780 € pour 2026.
AUTORISE	Monsieur le Président à prendre toute mesure et à signer tout acte nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

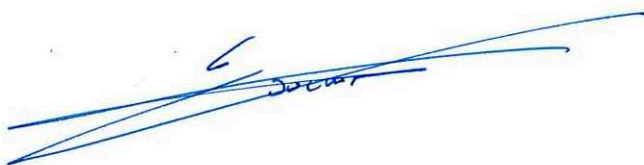
Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Le secrétaire de séance



Télétransmis en Sous-Préfecture le 07 JUIN 2026
Publié sur le site internet de l'agglomération, le 07 JUIN 2026

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 juin 2026 à 19 heures 30

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 44
Délégués ayant donné pouvoir : 9
Délégués votants : 53

Date de convocation du Conseil : 16/06/2026

L'an deux mille vingt six, le vingt trois juin à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : EXCELSIOR - Place Henry Bordeaux - 74200 THONON-LES-BAINS sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS, Président.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE représentée par M. Pascal KREDER
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, M. Olivier JACQUIER
BRETHONNE : M. Michel BURGARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVEN : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VANNER
MARGENCEL : M. Patrick BONDAS
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

ALLINGES : Mme Johane GUICHEN HUCK donne pouvoir à M. François DEVILLE
BONS-EN-CHABLAIS : Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI donne pouvoir à M. Jérôme HASSAN
DOUVAINE : M. Olivier BARRAS donne pouvoir à M. Guillaume DUCROT
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX donne pouvoir à M. Noël MATHIAN
LULLY : M. René GIRARD donne pouvoir à M. Gil THOMAS
THONON-LES-BAINS : Mme Florence LE FUR donne pouvoir à Mme Vanessa LAURENT MICHEL, Mme Sabrina ARENA donne pouvoir à Mme Sandrine DELERCE, M. Christophe ARMINJON donne pouvoir à M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : Mme Charlotte LAFOURCADE donne pouvoir à M. Philipp DALHEIMER

THONON agglomération

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON-LES-BAINS : M. Michel CAPLOT

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA

Secrétaire de séance

M. Guillaume DUCROT a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00263

DISPOSITIF D'AIDE A L'ACQUISITION DE RECUPERATEURS D'EAU DE PLUIE

VU la délibération n° CC002310 du Conseil Communautaire de Thonon Agglomération, en date du 18 juillet 2023, qui engage Thonon Agglomération au lancement du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau,

VU la délibération n° CC2026.00067 du Conseil Communautaire de Thonon Agglomération, en date du 3 mars 2026, qui engage Thonon Agglomération dans le contrat eau et climat du bassin versant du sud-ouest lémanique,

VU la délibération n° CC2026.00089 du Conseil Communautaire de Thonon Agglomération, en date du 3 mars 2026, qui engage Thonon Agglomération dans une convention de partenariat avec le CPIE pour un programme de sensibilisation sur la ressource en eau et notamment la campagne d'aides pour l'achat de récupérateurs d'eau de pluie.

CONSIDERANT l'intérêt pour Thonon Agglomération de mettre en place une aide à l'achat de récupérateur d'eau de pluie afin d'accompagner les habitants pour s'adapter aux changements climatiques.

CONSIDERANT le dispositif d'aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie tel que présenté dans le projet de charte d'engagement du bénéficiaire et la présente délibération.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

APPROUVE	le dispositif et la mise en place d'une aide à l'achat pour les récupérateurs d'eau s'élevant à 60 % des dépenses, plafonnée à 175 €TTC.
APPROUVE	le projet de charte d'engagement du bénéficiaire pour l'aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie.
APPROUVE	que cette aide soit versée sous réserve de la signature d'une charte d'engagement du bénéficiaire et de produire les pièces justificatives.
APPROUVE	que cette aide soit versée dans les limites des crédits inscrits au budget.
AUTORISE	Monsieur le Président, à accomplir toutes les démarches et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Le secrétaire de séance



Télétransmis en Sous-Préfecture le 07 JUIL 2026
Publié sur le site internet de l'agglomération, le 07 JUIL 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 juin 2026 à 19 heures 30

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 44
Délégués ayant donné pouvoir : 9
Délégués votants : 53

Date de convocation du Conseil : 16/06/2026

L'an deux mille vingt six, le vingt trois juin à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : EXCELSIOR - Place Henry Bordeaux - 74200 THONON-LES-BAINS sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS, Président.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE représentée par M. Pascal KREDER
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, M. Olivier JACQUIER
BRENTHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVENS : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VANNER
MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

ALLINGES : Mme Johane GUICHEN HUCK donne pouvoir à M. François DEVILLE
BONS-EN-CHABLAIS : Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI donne pouvoir à M. Jérôme HASSAN
DOUVAINE : M. Olivier BARRAS donne pouvoir à M. Guillaume DUCROT
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX donne pouvoir à M. Noël MATHIAN
LULLY : M. René GIRARD donne pouvoir à M. Gil THOMAS
THONON-LES-BAINS : Mme Florence LE FUR donne pouvoir à Mme Vanessa LAURENT MICHEL, Mme Sabrina ARENA donne pouvoir à Mme Sandrine DELERCE, M. Christophe ARMINJON donne pouvoir à M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : Mme Charlotte LAFOURCADE donne pouvoir à M. Philipp DALHEIMER

THONON agglomération

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON-LES-BAINS : M. Michel CAPLOT

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA

Secrétaire de séance

M. Guillaume DUCROT a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00264

COMMANDE PUBLIQUE / MUTUALISATION DES SERVICES

APPEL D'OFFRES OUVERT N° AOO-2026-09(MUL) – EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT -

CONCEPTION ET REALISATION D'ANIMATIONS POUR LES ECOLES - Autorisation de signature des marchés

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment les articles :

- L. 5211-1, relatif aux établissements publics de coopération intercommunales (EPCI),
- L. 5211-2, rendant applicables aux EPCI les dispositions relatives au fonctionnement des conseils municipaux pour ce qui concerne leur organe délibérant,
- L. 2121-29, applicable par renvoi, aux termes duquel l'organe délibérant règle par ses délibérations les affaires de la collectivité,
- L. 2121-21, applicable par renvoi, relatif à la signature et à l'exécution des marchés publics par l'exécutif, sous réserve des compétences de l'assemblée délibérante.

VU le Code de la commande publique (CCP) et notamment les articles :

- L. 1111-1, définissant le marché public,
- L. 2112-1, relatif à la définition du préalable de la nature et de l'étendue des besoins,
- L. 2113-10, posant le principe d'allotissement,
- L. 2124-2, relatif à l'appel d'offres ouvert,
- R. 2161-2, à R.2161-5, relatifs aux règles applicables à l'appel d'offres ouvert,
- L. 2125-1, autorisant le recours aux accords-cadres,
- R.2162-1 à R.2162-5, relatifs aux règles des accords-cadres,
- R. 2162-12 à R.2162-14, relatifs à l'exécution des bons de commande.

CONSIDÉRANT que la collectivité souhaite poursuivre les actions de sensibilisation existantes sur les milieux naturels et la gestion des déchets.

CONSIDÉRANT que la collectivité souhaite étendre ces actions à de nouvelles thématiques, notamment l'eau, l'économie circulaire et la transition écologique, et les déployer auprès de l'ensemble des cycles scolaires, du cycle 1 (maternelle) au cycle 5 (lycée).

CONSIDÉRANT l'avis d'appel public à la concurrence en date du 23/04/2026 publié sur les supports de publication suivants : BOAMP, JOUE, profil acheteur de la collectivité marchéspublics.info et son site internet.

CONSIDÉRANT l'engagement de la procédure de passation du marché public par appel d'offres ouvert soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

CONSIDÉRANT la décomposition de la consultation en 5 lots.

CONSIDÉRANT la durée maximale des marchés de 4 ans (sur la base d'une période initiale ferme de 2 ans reconductible 2 fois 1 an par voie expresse).

CONSIDÉRANT la prise d'effet du marché au 01/09/2026.

CONSIDÉRANT les offres réceptionnées afférentes à chacun des lots.

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des offres établi conformément aux critères de sélection fixés par le règlement de consultation.

CONSIDÉRANT le résultat du classement des offres.

CONSIDÉRANT la décision de la commission d'appel d'offres du 18/06/2026 portant attribution des 5 lots.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à signer les 5 lots présentés dans le tableau ci-dessous :

THONON agglomération

N° lot et désignation	Attributaire	Montant en € HT selon DQE /an
01- Animations Grand Cycle de l'Eau	Association Art Terre	36 270,00
02 - Animations Déchets	France Nature Environnement	60 000,00
03 - Animations Economie Circulaire	Pôle Ressourcerie du Chablais	22 770,00
04 - Animations Energie	Association Art Terre	12 096,00
05 - Animations Forêt	ASTERS	14 625,00

AUTORISE Monsieur le Président à signer les marchés et tous les documents afférents au dossier dans le cadre de son exécution.

PRÉCISE que les prestations sont rémunérées par application des bordereaux des prix unitaires fixés par le titulaire dans son offre aux quantités réellement exécutées.

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Le secrétaire de séance



Télétransmis en Sous-Préfecture le 07 JUIL. 2026

Publié sur le site internet de l'agglomération, le 07 JUIL. 2026

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 juin 2026 à 19 heures 30

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 44
Délégués ayant donné pouvoir : 9
Délégués votants : 53

Date de convocation du Conseil : 16/06/2026

L'an deux mille vingt six, le vingt trois juin à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : EXCELSIOR - Place Henry Bordeaux - 74200 THONON-LES-BAINS sous la présidence de M. Cyril DEMOLIS, Président.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE
ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE représentée par M. Pascal KREDER
ARMOY : Mme Agnès HUBERT
BALLAISON : M. Christophe SONGEON
BONS-EN-CHABLAIS : M. Jérôme HASSAN, M. Olivier JACQUIER
BRENTHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD
CERVEN : M. Gil THOMAS
CHENS-SUR-LEMAN : M. Jérôme TRONCHON
DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD, M. Thomas LAROCHE
DRAILLANT : M. Pascal GENOUD
EXCENEVEX : M. Frédéric GERDIL
LE LYAUD : M. Joseph DEAGE
LOISIN : Mme Laëtitia VENNER
MARGENCEL : M. Patrick BONDAS
MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE
MESSERY : M. Frédéric RODRIGUES
NERNIER : M. Christian BREUZA
ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE
PERRIGNIER : M. Noël MATHIAN
SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOUVIER, M. Didier DE VETTOR
THONON-LES-BAINS : M. Richard BAUD, Mme Vanessa LAURENT MICHEL, M. Eric MOUTHON, Mme Sandrine DELERCE, M. Stéphane CARRE, M. Guillaume DUCROT, Mme Emilie JEANNIN, M. Franck DALIBARD, Mme Pauline KAISER-ABINAL, M. Cédric GLAPA, Mme Sophie CHESSEL, M. Murat OZGONUL, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Michel VUILLAUME, Mme Emilienne RIM A KEDI, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : M. Philipp DALHEIMER
YVOIRE : M. Erick MAGLI

Liste des pouvoirs :

ALLINGES : Mme Johane GUICHEN HUCK donne pouvoir à M. François DEVILLE
BONS-EN-CHABLAIS : Mme Laura BAGOT CHIARAVALLI donne pouvoir à M. Jérôme HASSAN
DOUVAINE : M. Olivier BARRAS donne pouvoir à M. Guillaume DUCROT
FESSY : M. Patrick CONDEVAUX donne pouvoir à M. Noël MATHIAN
LULLY : M. René GIRARD donne pouvoir à M. Gil THOMAS
THONON-LES-BAINS : Mme Florence LE FUR donne pouvoir à Mme Vanessa LAURENT MICHEL, Mme Sabrina ARENA donne pouvoir à Mme Sandrine DELERCE, M. Christophe ARMINJON donne pouvoir à M. Jean-Claude TERRIER
VEIGY-FONCENEX : Mme Charlotte LAFOURCADE donne pouvoir à M. Philipp DALHEIMER

THONON agglomération

Liste des personnes absentes excusées :

Liste des personnes absentes :

THONON-LES-BAINS : M. Michel CAPLOT

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Elodie MERCIER, Service CA
M. Thomas BOUEXIERE, Service CA

Invités excusés

Mme Adèle ARVIS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA

Secrétaire de séance

M. Guillaume DUCROT a été élu secrétaire

THONON agglomération

N° CC2026.00265

MODALITES D'APPLICATION DU DROIT A LA FORMATION DES ELUS

VU les articles L2123-12 et suivants et L 5214-4 du CGCT,
VU la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité dans la vie publique,
VU le décret n° 2020-942 du 29 juillet 2020 relatif au droit individuel à la formation des élus locaux,
VU la loi n° 2025-1249 du 22 décembre 2025 portant création d'un statut de l'élu local, dite « Loi Gatel».

CONSIDERANT que les membres du Conseil Communautaire ont droit à une formation adaptée à leurs fonctions.

CONSIDERANT qu'un plan de formation annuel intègre les orientations prioritaires de formation des élus et que, dans ce cadre, des axes stratégiques spécifiques relatifs à la formation des élus ont également été définis afin d'accompagner l'exercice de leur mandat et le développement de leurs compétences.

CONSIDERANT qu'une formation est obligatoirement organisée au cours de la première année de mandat pour les élus ayant reçu une délégation.

CONSIDERANT que le Conseil Communautaire doit délibérer dans les trois mois suivant son renouvellement sur l'exercice du droit à la formation de ses membres, en déterminant les orientations et les crédits ouverts à ce titre.

CONSIDERANT qu'un débat sur la formation des membres du Conseil Communautaire doit avoir lieu chaque année à l'appui du tableau récapitulant les actions de formation des élus financées par la communauté d'agglomération.

CONSIDERANT que le montant prévisionnel des dépenses de formation ne peut être inférieur à 2 % du montant total des indemnités de fonction susceptibles d'être allouées aux membres du Conseil Communautaire. Le montant réel des dépenses de formation ne peut excéder 20 % du même montant. Les crédits relatifs aux dépenses de formation qui n'ont pas été consommés à la clôture de l'exercice au titre duquel ils ont été inscrits sont affectés en totalité au budget formation de l'exercice suivant dans la limite du plafond.

CONSIDERANT que les montants des dépenses de formation, sont pris en compte, à condition que l'organisme dispensateur soit agréé par le ministre chargé des collectivités territoriales et que les formations proposées par cet organisme soient conformes au répertoire des formations annexé à l'arrêté du 13 avril 2023 (NOR : IOMB2307983A), uniquement les frais d'enseignement. La prise en charge des frais de déplacement (frais d'hébergement, de restauration et de transport). Les élus peuvent bénéficier d'une compensation des pertes de revenus subies du fait de leur participation à des actions de formation, dans les conditions prévues par le Code général des collectivités territoriales.

Cette compensation est accordée sur présentation de justificatifs attestant de la participation à la formation et de la perte de revenus.

Elle est versée dans la limite des plafonds fixés par les dispositions des articles L.2123-12 et suivants du Code général des collectivités territoriales et des textes réglementaires pris pour leur application se fait directement sur le budget général.

CONSIDERANT la nécessité de garantir une répartition équitable des crédits consacrés à la formation des membres du Conseil Communautaire, dans un contexte de ressources budgétaires contraintes, il convient de fixer des plafonds de prise en charge, à savoir un plafond annuel par élu fixé à 1000 €, ainsi qu'une prise en charge limitée aux seuls frais pédagogiques, de déplacement et d'hébergement, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

CONSIDERANT que toute demande de remboursement doit être appuyée d'un justificatif.

CONSIDERANT qu'indépendamment des autorisations d'absence et du crédit d'heures dont ils peuvent disposer pour exercer leurs fonctions électives, les membres du Conseil Communautaire, s'ils ont la qualité de salariés, fonctionnaires ou contractuels, ont droit un congé de formation de 24 jours pour toute la durée de leur mandat, quel que soit le nombre de mandats détenus.

THONON agglomération

CONSIDERANT que chaque membre du Conseil Communautaire bénéficie d'un Droit Individuel à la Formation (DIFE) d'un montant annuel de 400 €, cumulable sur la durée du mandat dans la limite d'un plafond fixé à 800 €, permettant de financer des actions de formation en lien avec l'exercice du mandat ou avec un projet d'évolution professionnelle de l' élu ; que ce dispositif est financé par une cotisation obligatoire de 1 % prélevée sur les indemnités de fonction.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- ADOPTE le principe de la mise en place du droit à la formation des élus.
- DECIDE de privilégier, notamment en début de mandat, le droit à la formation dans les orientations suivantes (sans préjudice du droit individuel à la formation des élus locaux) :
- Les fondamentaux de la gestion des politiques locales (finances publiques, marchés publics, délégation de service public et gestion de fait, démocratie locale, ...),
 - L'identification du rôle de l'agglomération au sein du bloc communal, le contenu de ses compétences et les liens avec ses communes membres,
 - Les formations en liens avec les politiques communautaires (urbanisme, développement durable, politique sociale, eau-assainissement, transitions de notre territoire),
 - Les formations favorisant l'efficacité personnelle (prise de parole en public, informatique-bureautique, outils collaboratifs, gestion des conflits...).
- PRECISE Les thématiques énumérées ci-dessus ne sont pas limitatives. Il sera établi un recensement des besoins de formation des membres du Conseil Communautaire de façon à envisager les moyens adaptés d'y satisfaire. Le cas échéant, des formations collectives, qui pourraient concerner plusieurs élus sur des thèmes spécifiques, pourront également être mises en place.
- FIXE pour 2026 le montant prévisionnel des dépenses de formation à 14 000 €, montant s'inscrivant dans la fourchette légale (entre 2 % et à 20 % du montant total des indemnités de fonction susceptibles d'être allouées aux élus).
- FIXE un plafond annuel de prise en charge par élu à 1 000 €, ainsi qu'une prise en charge limitée aux seuls frais pédagogiques, de déplacement et d'hébergement, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.
- IMPUTE les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget chapitre 65 - article 6535.
- AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Le secrétaire de séance



Télétransmis en Sous-Préfecture le

Publié sur le site internet de l'agglomération, le

07 JUL. 2026

07 JUL. 2026